

# SOMMAIRE

---

<b>Décisions de la Commission permanente</b>	<b>Pages</b>
- Réunion du 10 décembre 2018.....	5

Sont **publiés intégralement** les **délibérations** du Conseil départemental, de la Commission permanente et les **arrêtés** présentant un **caractère réglementaire** (Code général des collectivités territoriales, art. L.3131-3 et R.3131-1) ou dont la publication est prévue par un texte spécial.

**Le texte intégral** des actes cités dans ce recueil **peut être consulté** au **Centre de Documentation** à l'Hôtel du Département.

---

***DECISIONS***  
***de la Commission permanente***



**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018**





**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 000**

**Déclaration de l'urgence pour les rapports n° 019, 020, 021, 022, 023, 024, 025, 026, 027, 028, 029 et 030**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **000**,

Vu le règlement intérieur des Assemblées du Département adopté le 5 avril 2016 et en particulier son article 33,

Vu les articles L. 3121-19 et L. 3129-19-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses troisième et quatrième alinéas,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exposé du Président du Conseil départemental demandant, conformément aux dispositions de l'article 33 du règlement intérieur des Assemblées du Département, à ce qu'il soit statué sur l'urgence des rapports n° 019, 020, 021, 022, 023, 024, 025, 026, 027, 028, 029 et 030,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Se prononce favorablement sur l'urgence des rapports n° 019, 020, 021, 022, 023, 024, 025, 026, 027, 028, 029 et 030 intitulés :

N° 019 : Représentation du Département de l'Aisne au Conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Aisne,

N° 020 : Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) – Approbation de l'ajustement 2018 du Territoire de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache,  
# Dépenses pour tiers

N° 021 : Fonds Social Européen (FSE) 2014 – 2020 : subvention 2018,  
° Compétence déléguée

N° 022 : Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental – Echanges Amiables d'Immeubles Ruraux,  
# Dépenses pour tiers

N° 023 : Mise en œuvre du Programme Départemental d'Insertion 2016-2020 : Appel à projets Insertion 2019,

N° 024 : Renouveau de la Convention relative à la mise en œuvre de mesures d'Actions Educatives à Domicile (AED) par l'ADSEA,

N° 025 : Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale,  
# Compétence partagée

N° 026 : Convention entre le Département de l'Aisne et l'Association Mutuelle de Retraite des Conseillers généraux de l'Aisne,

N° 027 : Avis sur des projets de Plans Locaux d'Urbanisme de BELLEAU, EPPES et CHARLY-SUR-MARNE,

N° 028 : Cession immobilière à VERVINS.

N° 029 : Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale,  
# Compétence partagée

N° 030 : Convention ruralité : Evolution de l'offre scolaire dans le département de l'Aisne,  
ainsi que sur leur inscription consécutive à l'ordre du jour de la présente réunion.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:48  
Référence : 813faa6cac96498d02b449bf82ac5adc11c801a3

**DEPARTEMENT DE L'AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 001**  
**Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) - Aide à**  
**l'équipement des collectivités territoriales en matière de**  
**développement local**  
**# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 001,

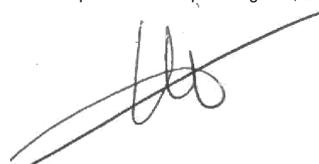
Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Individualise, au titre de ces Contrats Départementaux de Développement Local, les subventions sur les opérations désignées dans l'annexe jointe à la délibération ;
- 2) Prend acte que la somme de 1 812 728 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

**Annexe Délibération CDDL  
Commission Permanente du 10 décembre 2018**

	Assiette subventionnable (HT)	Subvention départementale		Autres Financements	
		Taux	Montant (HT)	Taux	Montant (HT)
<b>Territoire de la Communauté de communes Retz-en-Valois</b>					
<b>C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes de Villers-Cotterêts/Forêt-de-Retz</b>					
Commune de FAVEROLLES - Canton de VILLERS-COTTERÊTS Reprise de concessions	30 000 €	30%	9 000 €	MO (70%)	21 000 €
<b>Total CDDL de Villers-Cotterêts/Forêt-de-Retz :</b>	<b>30 000 €</b>		<b>9 000 €</b>		<b>21 000 €</b>
<b>C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon</b>					
Commune de MARIZY-SAINTE-GENEVIEVE - Canton de VILLERS-COTTERÊTS Réfection et consolidation d'un mur de soutènement du terrain de la mairie	align="center">14 972 €	align="center">30%	align="center">4 492 €	DETR (35%)	5 315 €
				MO (35%)	5 165 €
Commune de PASSY-EN-VALOIS - Canton de VILLERS-COTTERÊTS Achat d'un tracteur autoporté	align="center">3 891 €	align="center">30%	align="center">1 167 €	DETR (50%)	1 946 €
				MO (20%)	778 €
<b>Total CDDL de l'Ourcq et du Clignon :</b>	<b>18 863 €</b>		<b>5 659 €</b>		<b>13 204 €</b>

Territoire de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry					
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes de la Région de Château-Thierry					
Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry Travaux d'aménagement du nouveau siège de la Communauté d'agglomération (Tranche 2)	2 908 152 €	12%	344 228 €	ETAT (23%)	666 839 €
				REGION (19%)	551 095 €
				MO (46%)	1 345 990 €
Commune de CHÂTEAU-THIERRY - Canton de CHÂTEAU-THIERRY Création d'une maison de santé	1 410 415 €	21%	290 000 €	DETR (21%)	297 577 €
				FNADT (11%)	150 000 €
				MO (47%)	672 838 €
Commune d'ESSÔMES-SUR-MARNE - Canton de CHÂTEAU-THIERRY Création et réhabilitation des ateliers municipaux	67 410 €	20%	13 482 €	MO (80%)	53 928 €
Commune d'ESSÔMES-SUR-MARNE - Canton de CHÂTEAU-THIERRY Travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée	172 300 €	20%	34 460 €	DETR (60%)	103 380 €
				MO (20%)	34 460 €
<b>Total CDDL de Château-Thierry :</b>	<b>4 558 277 €</b>		<b>682 170 €</b>		<b>3 876 107 €</b>
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes du Tardenois					
Commune de FERÉ-EN-TARDENOIS - Canton de FERÉ-EN-TARDENOIS Création d'une maison de santé	2 590 012 €	10%	269 388 €	DETR (19%)	488 140 €
				FSIL (8%)	195 592 €
				FEADER (13%)	341 886 €
				MO (50%)	1 295 006 €
<b>Total CDDL du Tardenois :</b>	<b>2 590 012 €</b>		<b>269 388 €</b>		<b>2 320 624 €</b>
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon					
Commune de GRISOLLES - Canton de CHÂTEAU-THIERRY Aménagement de la mairie	271 700 €	6%	16 895 €	DETR (27%)	72 000 €
				FONDS DE CONCOURS (1%)	3 610 €
				MO (66%)	179 195 €
<b>Total CDDL de l'Ourcq et du Clignon :</b>	<b>271 700 €</b>		<b>16 895 €</b>		<b>254 805 €</b>

<b>Territoire de la Communauté de communes Picardie des Châteaux</b>					
<b>C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes du Val de l'Ailette</b>					
Communauté de communes Picardie des Châteaux Acquisition de Moyembrie	680 000 €	50%	340 000 €	MO (50%)	340 000 €
Commune de BOURGUIGNON-SOUS-COUCY - Canton de VIC-SUR-AISNE Acquisition de mobilier de bureau pour le secrétariat et la mairie	4 218 €	25%	1 055 €	DETR (25%)	1 055 €
				MO (50%)	2 108 €
Commune de COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE - Canton de VIC-SUR-AISNE Création d'ateliers municipaux (phase 2)	160 000 €	25%	40 000 €	DETR (25%)	40 000 €
				MO (50%)	80 000 €
Commune de COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE - Canton de VIC-SUR-AISNE Achat de matériel informatique pour le centre de santé	3 859 €	25%	965 €	MO (75%)	2 894 €
Commune de FOLEMBRAY - Canton de VIC-SUR- AISNE Travaux de remise en état du mur du Vivier	18 632 €	25%	4 658 €	DETR (45%)	8 384 €
				MO (30%)	5 590 €
Commune de FRESNES-SOUS-COUCY - Canton de VIC-SUR-AISNE Pose de cache-moineaux à la mairie	6 855 €	25%	1 714 €	MO (75%)	5 141 €
Commune de LANDRICOURT - Canton de VIC-SUR- AISNE Rénovation du monument aux morts et de la façade de la mairie et installation de volets roulants à la mairie et au logement communal	9 478 €	25%	2 370 €	MO (75%)	7 108 €
Commune de SEPTVAUX - Canton de VIC-SUR-AISNE Accessibilité aux personnes à mobilité réduite au cimetière	101 928 €	20%	20 386 €	DETR (17%)	17 149 €
				MO (63%)	64 393 €
<b>Total CDDL du Val de l'Ailette :</b>	<b>984 970 €</b>		<b>411 148 €</b>		<b>573 822 €</b>
<b>C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes des Vallons d'Anizy</b>					
Communauté de communes Picardie des Châteaux Aquisition de matériel technique (mutualisation)	38 675 €	50%	19 338 €	MO (50%)	19 337 €
<b>Total CDDL des Vallons d'Anizy :</b>	<b>38 675 €</b>		<b>19 338 €</b>		<b>19 337 €</b>

Territoire de la Communauté de communes du Pays de la Serre					
Communauté de communes du Pays de la Serre Acquisition d'un appareil de simulation pour la conduite	23 500 €	45%	10 575 €	ETAT - FDI (35%)	8 225 €
				MO (20%)	4 700 €
Commune de CILLY - Canton de MARLE Réfection de la toiture de la mairie	10 791 €	20%	2 158 €	DETR (45%)	4 856 €
				MO (35%)	3 777 €
Commune de CRECY-SUR-SERRE - Canton de MARLE Installation d'une vidéosurveillance	70 527 €	21%	14 770 €	DETR (59%)	41 651 €
				MO (20%)	14 106 €
Commune de MARCY-SOUS-MARLE - Canton de MARLE Travaux et accessibilité au cimetière	10 847 €	20%	2 169 €	MO (80%)	8 678 €
Commune de VERNEUIL-SUR-SERRE - Canton de MARLE Remplacement de deux fenêtres au secrétariat de la mairie	2 682 €	46%	1 231 €	DETR (30%)	805 €
				MO (24%)	646 €
Commune de VESLES-ET-CAUMONT - Canton de MARLE Pose de nouvelles menuiseries à la mairie	4 326 €	20%	865 €	DETR (45%)	1 947 €
				MO (35%)	1 514 €
<b>Total CDDL de Pays de la Serre :</b>	<b>122 673 €</b>		<b>31 768 €</b>		<b>90 905 €</b>
C.D.D.L. de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre					
Communauté de communes de la Thiérache du Centre Construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Vervins	1 400 000 €	23%	322 876 €	UNION EUROPEENNE (13%)	182 000 €
				ETAT (13%)	182 000 €
				MO (51%)	713 124 €
Commune d'ESQUEHERIES - Canton de GUISE Travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux	72 600 €	20%	14 520 €	DETR (50%)	36 300 €
				MO (30%)	21 780 €
<b>Total CDDL de la Thiérache du Centre :</b>	<b>1 472 600 €</b>		<b>337 396 €</b>		<b>1 135 204 €</b>

<b>C.D.D.L. de la Communauté de communes du Canton de Charly-sur-Marne</b>					
Communauté de communes du Canton de Charly-sur-Marne Acquisition de matériels et équipements divers	25 066 €	40%	10 026 €	MO (60%)	15 040 €
Communauté de communes du Canton de Charly-sur-Marne Réalisation de travaux divers	45 715 €	40%	18 286 €	MO (60%)	27 429 €
Commune de ROMENY-SUR-MARNE - Canton de ESSOMES-SUR-MARNE Rénovation des locaux de la mairie	8 272 €	20%	1 654 €	MO (80%)	6 618 €
<b>Total CDDL de Charly-sur-Marne :</b>	<b>79 053 €</b>		<b>29 966 €</b>		<b>49 087 €</b>
<b>Total CDDL :</b>	<b>10 166 823 €</b>		<b>1 812 728 €</b>		<b>8 354 095 €</b>



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 002**

**Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) - Aide à  
l'équipement des collectivités territoriales  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **002**,

Vu ses précédentes délibérations en dates des 30 mai 2016, 4 juillet 2016 et 16 octobre 2017, relatives respectivement aux rapports n° 004, 006 et 005,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, au titre de ces Contrats Départementaux de Développement Local, les subventions sur les opérations désignées dans l'annexe jointe à la délibération ;

2) Prend acte que la somme de 1 144 399 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental ;

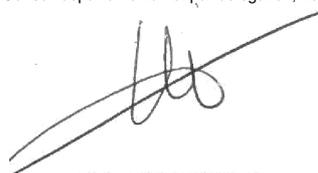
3) Prend acte des annulations suivantes :

- **1 231 €** pour un montant subventionnable de 2 462 € HT : Commune de VERNEUIL-SUR-SERRE pour la construction d'un abribus,

- **37 557 €** sur une dépense subventionnable de 125 190 € HT : Commune de VIELS-MAISONS pour l'aménagement de la traverse et de la place du village,

4) Prend acte de la baisse de la dépense subventionnable à hauteur de 25 468 € HT et du maintien de la subvention à 1 500 € à la commune de VAILLY-SUR-AISNE pour l'isolation thermique par l'extérieur du logement locatif intercommunal.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:40:58  
Référence : d3c6a71c546efc70cf19b1171dfe1681afa1986c

**Annexe Délibération CDDL  
Commission Permanente du 10 décembre 2018**

	Assiette subventionnable (HT)	Subvention départementale		Autres Financements	
		Taux	Montant (HT)	Taux	Montant (HT)
<b>Territoire de la Communauté de communes Picardie des Châteaux</b>					
<b>C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes des Vallons d'Anizy</b>					
Commune de PINON - Canton de LAON 1 Réfection de la toiture de la salle des fêtes	70 694 €	20%	14 139 €	MO (80%)	56 555 €
Commune de VAUXAILLON - Canton LAON 1 Réhabilitation d'une maison locative située 1 rue du 102ème RI	69 379 €	20%	13 876 €	MO (80%)	55 503 €
Commune d'ANIZY-LE-CHÂTEAU - Canton de LAON 1 Equipement de motricité pour les écoles	2 477 €	25%	619 €	MO (75%)	1 858 €
Commune d'URCEL - Canton de LAON 1 Création d'un terrain de sports et d'une aire de jeux pour les enfants	20 000 €	20%	4 000 €	DETR (45%)	9 000 €
				MO (35%)	7 000 €
Commune d'ANIZY-LE-CHÂTEAU - Canton de LAON 1 Signalétique urbaine	6 686 €	20%	1 337 €	MO (80%)	5 349 €
Syndicat des Eaux de la Région Ouest de Laon - Canton de LAON 1 Procédure de Déclaration d'Utilité Publique	1 763 €	20%	353 €	MO (80%)	1 410 €
Syndicat des Eaux de la Région Ouest de Laon - Canton de LAON 1 Création d'une station de pompage et raccordement au réseau	137 169 €	20%	27 434 €	MO (80%)	109 735 €
<b>Total CDDL des Vallons d'Anizy :</b>	<b>308 168 €</b>		<b>61 758 €</b>		<b>246 410 €</b>

CDDL de la Communauté de communes du Val de l'Ailette					
Commune de FOLEMBRAY - Canton de VIC-SUR-AISNE Travaux de réfection de la toiture du logement communal situé 15 rue Bernard Lefèvre	14 702 €	27%	3 970 €	MO (73%)	10 732 €
Commune de FOLEMBRAY - Canton de VIC-SUR-AISNE Travaux de réfection de la toiture du logement communal situé 11 rue Henri Leguay	13 431 €	25%	3 358 €	MO (75%)	10 073 €
Commune de COUCY-LE-CHÂTEAU - Canton de VIC-SUR-AISNE Réhabilitation de l'ancien office de tourisme en logement communal situé 1 place de l'Hôtel de ville	9 930 €	25%	2 483 €	MO (75%)	7 447 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES PICARDIE DES CHATEAUX - Canton de VIC-SUR-AISNE Aménagement de l'étage du Relais Assistances Maternelles (RAM) à Folembray	15 560 €	42%	6 535 €	MO (58%)	9 025 €
Commune de QUINCY-BASSE - Canton de VIC-SUR-AISNE Réaménagement et isolation du logement communal situé 1 rue des Gourlans	5 136 €	43%	2 208 €	MO (57%)	2 928 €
Commune de COUCY-LE-CHÂTEAU - Canton de VIC-SUR-AISNE Assainissement rue de l'Abbaye de Nogent, avenue Framligham et Sente de la Halte	428 780 €	20%	85 756 €	Agence de l'Eau (40%)	171 512 €
				MO (40%)	171 512 €
Commune de QUINCY-BASSE - Canton de VIC-SUR-AISNE Installation d'une borne incendie rue Treslecat	3 394 €	25%	849 €	MO (75%)	2 545 €
Commune de BLERANCOURT - Canton de VIC-SUR-AISNE Travaux au local de l'office de tourisme	5 800 €	20%	1 160 €	MO (80%)	4 640 €
Syndicat des Eaux de la Basse Quincy - Canton de VIC-SUR-AISNE Pose de compteurs de sectorisation sur le secteur de BLERANCOURT	79 054 €	20%	15 811 €	A.E.S.N (36%)	29 020 €
				MO (44%)	34 223 €
Syndicat des Eaux de la Basse Quincy - Canton de VIC-SUR-AISNE Mise en sécurité du château d'eau de CRECY-AU-MONT	18 576 €	20%	3 715 €	MO (80%)	14 861 €
Syndicat des Eaux de la Basse Quincy - Canton de VIC-SUR-AISNE Mise en sécurité des sites de production et de stockage AEP	29 695 €	20%	5 939 €	MO (80%)	23 756 €
<b>Total CDDL du Val de l'Ailette :</b>	<b>624 058 €</b>		<b>131 784 €</b>		<b>492 274 €</b>

Territoire de la Communauté de communes Retz en Valois					
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne					
COMMUNAUTE DE COMMUNES RETZ-EN-VALOIS - Canton de VILLERS-COTTERETS Acquisition de poubelles de tri	1 820 €	50%	910 €	MO (50%)	910 €
Commune de PERNANT - Canton de VIC SUR AISNE Maîtrise d'œuvre relative à la création d'une nouvelle ressource en eau potable, à la création d'une unité de déferrisation et raccordement au réseau existant Phase 1 du dossier Travaux captage	27 500 €	20%	5 500 €	MO (80%)	22 000 €
<b>Total CDDL du Pays de la Vallée de l'Aisne :</b>	<b>29 320 €</b>		<b>6 410 €</b>		<b>22 910 €</b>
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes de Villers-Cotterêts/Forêts de Retz					
COMMUNAUTE DE COMMUNES RETZ-EN-VALOIS - Canton de VILLERS-COTTERETS Aménagement intérieur du Relais Assistants Maternels de la Communauté de communes Retz-en-Valois situé rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts	212 844 €	21%	44 226 €	DETR (41%)	87 751 €
				CAF (18%)	38 298 €
				CCRV (20%)	42 569 €
Commune de VILLERS-HELON - Canton de VILLERS- COTTERETS Création d'une bouche incendie rue de l'Église	2 401 €	30%	720 €	MO (70%)	1 681 €
Commune de LOUATRE - Canton de VILLERS- COTTERETS Rénovation du lavoir	4 120 €	30%	1 236 €	Fonds de Concours (35%)	1 442 €
				MO (35%)	1 442 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES RETZ-EN-VALOIS - Canton de VILLERS-COTTERETS Travaux de réhabilitation d'ANC de 107 installations sur les communes de MORTEFONTAINE, DAMMARD, DOMMIERS, EPAGNY et FONTENOY	1 437 582 €	13%	183 905 €	MO (87%)	1 253 677 €
<b>Total CDDL de Villers-Cotterêts/Forêt de Retz :</b>	<b>1 656 947 €</b>		<b>230 087 €</b>		<b>1 426 860 €</b>
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon					
Commune de Communes de RETZ-EN-VALOIS - Canton de VILLERS-COTTERETS Etudes à la parcelle pour la réhabilitation d'ANC sur la commune de DAMMARD	43 452 €	20%	8 690 €	AESN (60%)	26 071 €
				MO (20%)	8 690 €
<b>Total CDDL de l'Ourcq et du Clignon :</b>	<b>43 452 €</b>		<b>8 690 €</b>		<b>34 761 €</b>
C.D.D.L. du Canton de Charly-sur-Marne					
Commune de CHARLY-SUR-MARNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Révision du Plan Local d'Urbanisme - Etude complémentaire	5 500 €	20%	1 100 €	MO (80%)	4 400 €
Commune de CHARLY-SUR-MARNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Changement des fenêtres de la salle Les Illettes	34 569 €	20%	6 914 €	DETR (40%)	13 828 €
				MO (40%)	13 827 €
<b>Total CDDL du Canton de Charly-sur-Marne :</b>	<b>40 069 €</b>		<b>8 014 €</b>		<b>32 055 €</b>

C.D.D.L. de la Communauté de communes du Pays de la Serre					
Commune de NOUVION-ET-CATILLON - Canton de MARLE Création d'un terrain multisports	73 800 €	20%	14 760 €	DETR (22%)	16 236 €
				ETAT (14%)	10 332 €
				MO (44%)	32 472 €
Syndicat des Ecoles Regroupées de BARENTON-BUGNY, BARENTON-CEL et VERNEUIL - Canton de MARLE Acquisition d'un lave-vaisselle	2 234 €	25%	559 €	MO (75%)	1 675 €
Commune d'AGNICOURT-ET-SEHELLES - Canton de MARLE Réhabilitation d'un logement communal situé 1 rue de l'Eglise	87 940 €	2%	1 500 €	DSI (27%)	23 970 €
				DETR (18%)	15 603 €
				Réserve parlementaire (9 %)	8 000 €
				Département (3%)	3 000 €
Commune de BARENTON-CEL - Canton de MARLE Réfection de la façade de l'école	24 813 €	25%	6 203 €	DETR (45%)	7 444 €
				MO (30%)	11 166 €
Commune d'AUTREMENCOURT - Canton de MARLE Pose de velux dans le logement communal situé 8 rue du Château	3 620 €	41%	1 500 €	MO (59%)	2 120 €
Commune de CRECY-SUR-SERRE - Canton de MARLE Installation d'un city stade	46 041 €	38%	17 442 €	DETR (35%)	16 168 €
				MO (27%)	12 431 €
Commune de CRECY-SUR-SERRE - Canton de MARLE Réalisation d'un quai de bus	26 045 €	40%	10 418 €	DETR (37%)	9 636 €
				MO (23%)	5 991 €
Commune de BOIS LES PARGNY - Canton de MARLE Travaux sur l'église (électricité, charpente, portes)	24 000 €	25%	6 000 €	DETR (10%)	2 394 €
				DSIL (45%)	10 773 €
				MO (20%)	4 833 €
Commune de CRECY-SUR-SERRE - Canton de MARLE Réhabilitation de l'avenue des Ecoles	65 185 €	50%	32 592 €	MO (50%)	32 593 €
Commune de MARLE - Canton de MARLE Travaux incendie à la déchèterie	26 074 €	50%	13 037 €	CC du Pays de la Serre (25%)	6 518 €
				MO (25%)	6 519 €
Commune de CHALANDRY - Canton de MARLE Réfection des vitraux de l'église	12 559 €	30%	3 768 €	MO (50%)	8 791 €
Syndicat des Eaux d'Erlon et de Marcy-Sous-Marle - Canton de MARLE Mise en place de compteurs de sectorisation	26 864 €	20%	5 373 €	MO (80%)	21 491 €

Commune de FROIDMONT COHARTILLE - Canton de Marle Mise en conformité de la défense incendie : création de trois aires d'aspiration (pont de la ferme de Mr Cuvillier sur Cohartille, rue de Paris sur Froidmont, au Lieudit "Le moulin")	3 635 €	40%	1 454 €	DETR (40%)	1 454 €
				MO (20%)	727 €
Commune de LA NEUVILLE-BOSMONT - Canton de MARLE Installation de deux réserves incendie	28 384 €	50%	14 192 €	MO (50%)	14 192 €
Commune de CRECY SUR SERRE - Canton de MARLE Aménagement de la rue de l'Amiral Saint-Hilaire Partie assainissement	127 617 €	14%	18 361 €	A.E.S.N (40%)	51 047 €
				MO (46%)	58 209 €
Commune de PIERREPONT - Canton de MARLE Pose d'un poteau incendie rue du Gué Mazin et de deux forages	12 115 €	50%	6 058 €	DETR (30%)	3 634 €
				MO (20%)	2 423 €
Commune de MARLE - Canton de MARLE Requalification de l'avenue du 8 mai et du Faubourg Saint-Martin Aménagements paysagers et mobilier urbain	28 736 €	49%	14 329 €	MO (51 %)	14 407 €
<b>Total CDDL du Pays de la Serre :</b>	<b>619 662 €</b>		<b>167 546 €</b>		<b>452 117 €</b>
<b>Territoire de la Communauté de communes du Val de l'Oise</b>					
Commune d'ITANCOURT - Canton de RIBEMONT Requalification de la supérette en boulangerie	91 738 €	20%	18 348 €	MO (80%)	73 390 €
Commune de SISSY - Canton de RIBEMONT Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme	17 160 €	25%	4 290 €	MO (75%)	12 870 €
Commune de PARPEVILLE - Canton de RIBEMONT Rénovation de la défense incendie du village : création de trois citernes souples rue Foch, rue Clémenceau et aux hameaux de Villancet et de Torcy	15 333 €	35%	5 367 €	DETR (40%)	6 133 €
				MO (25%)	3 833 €
Communauté de communes du Val de l'Oise - Canton de Ribemont Réaménagement de la gare de Ribemont en gîte de groupe	414 178 €	27%	111 842 €	Région (12%)	52 036 €
				MO (60%)	250 300 €
<b>Total CDDL Val de l'Oise :</b>	<b>538 409 €</b>		<b>139 846 €</b>		<b>398 563 €</b>

C.D.D.L. de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre					
Commune de LA NEUVILLE-LES-DORENGT - Canton de GUISE Aménagement d'une aire de stationnement au point d'arrêt "LA NEUVILLE-LES-DORENGT - La Junière"	6 245 €	25%	1 561 €	DETR (50%)	3 123 €
				MO (25%)	1 561 €
Commune de LA CAPELLE - Canton de Vervins Acquisition de logiciels en vue de la mise en réseau des bibliothèques	1 887 €	50%	944 €	MO (50%)	943 €
Commune de LE NOUVION-EN-THERACHE - Canton de Guise Acquisition de logiciels en vue de la mise en réseau des bibliothèques	2 269 €	50%	1 135 €	MO (50%)	1 134 €
Commune de VERVINS - Canton de VERVINS Acquisition de logiciels en vue de la mise en réseau des bibliothèques	1 168 €	50%	584 €	MO (50%)	584 €
Commune de VERVINS - Canton de VERVINS Aménagement d'un parking aux abords de la Maison de Santé	254 071 €	20%	50 814 €	MO (80%)	203 257 €
Syndicat des Eaux du Nord de l'Aisne - Canton de VERVINS Sécurisation du réseau de BOUE : réfection du réservoir de la Malassise, de Foucommé et Boué	159 000 €	15%	23 850 €	MO (85%)	135 150 €
Commune d'ETREAUPONT - Canton de Vervins Réhabilitation du réservoir d'eau potable	87 323 €	15%	13 098 €	A.E.A.P (40%)	34 929 €
				MO (45%)	39 296 €
Communauté de Communes de la Thiérache du Centre - Canton de VERVINS ANC Etudes à la parcelle 2017	30 140 €	10%	3 014 €	AESN (56%)	17 004 €
				A.E.A.P (3%)	810 €
				MO (31%)	9 312 €
<b>Total CDDL de la Thiérache du Centre :</b>	<b>542 103 €</b>		<b>95 000 €</b>		<b>447 103 €</b>
Territoire de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise					
CDDL de la Communauté de communes Thiérache d'Aumale					
Commune de SAINT-MARTIN RIVIERES - Canton de GUISE Fournitures et pose de deux fenêtres au logement communal situé 14 rue des rosiers	3 618 €	25%	905 €	MO (75%)	2 713 €
Commune de WASSIGNY - Canton de GUISE Réfection de la toiture Le Chalet situé rue du Général Giraud	83 432 €	25%	20 858 €	MO (75%)	62 574 €
<b>Total CDDL Thiérache d'Aumale :</b>	<b>87 050 €</b>		<b>21 763 €</b>		<b>65 287 €</b>

Territoire de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry					
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes de Château-Thierry					
Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry - Canton de CHÂTEAU-THIERRY Mise en séparatif rue Staline à ESSOMES-SUR-MARNE	100 000 €	20%	20 000 €	A.ES.N (40%)	40 000 €
				MO (40%)	40 000 €
Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry - Canton de CHÂTEAU-THIERRY Travaux de renouvellement de réseau rue Jean Jaurès à BRASLES	200 000 €	20%	40 000 €	A.ES.N (37%)	74 000 €
				MO (43%)	86 000 €
<b>Total CDDL du Canton de Château-Thierry :</b>	<b>300 000 €</b>		<b>60 000 €</b>		<b>240 000 €</b>
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon					
Commune de CHEZY-EN-ORXOIS - Canton de VILLERS-COTTERETS Création d'un terrain de sport	30 326 €	40%	12 130 €	MO (60%)	18 196 €
Commune de CHEZY-EN-ORXOIS - Canton de VILLERS-COTTERETS Rénovation et isolation de la salle polyvalente	51 007 €	40%	20 403 €	DETR (40%)	20 403 €
				MO (27%)	10 201 €
Commune de PRIEZ - Canton de VILLERS-COTTERETS Rénovation thermique du logement communal situé 3 rue de Montmangeon	49 457 €	40%	19 783 €	DETR (30%)	14 837 €
				MO (30%)	14 837 €
Commune de Communes de CHÂTEAU-THIERRY - Canton de CHÂTEAU-THIERRY Mise aux normes de la déchetterie de NEUILLY SAINT-FRONT	90 026 €	20%	18 056 €	DETR (30%)	15 304 €
				DSIL (11%)	10 000 €
				MO (39%)	46 666 €
<b>Total CDDL de l'Ourcq et du Clignon :</b>	<b>220 816 €</b>		<b>70 372 €</b>		<b>150 444 €</b>
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes du Canton de Condé-en-Brie					
Commune de VALLEES-EN-CHAMPAGNE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Achat de poêle à granulés dans les logements communaux	13 160 €	15%	1 974 €	DETR (35%)	4 606 €
				MO (50%)	6 580 €
Commune de ROZOY-BELLEVALLE - Canton d'ESSOMES-SUR-MARNE Réhabilitation et création d'un logement communal	105 710 €	24%	25 891 €	DETR (35%)	36 999 €
				Département (15%)	15 000 €
				MO (26%)	27 820 €
<b>Total CDDL du Canton de Condé-en-Brie :</b>	<b>118 870 €</b>		<b>27 865 €</b>		<b>91 005 €</b>
C.D.D.L. de l'ex Communauté de communes du Tardenois					
Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry - Canton de FERE-EN-TARDENOIS Rénovation et reconstruction de deux courts de tennis en béton poreux	131 920 €	25%	32 980 €	MO (75%)	98 940 €
Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry - Canton de CHÂTEAU-THIERRY Sécurisation du quai de la déchèterie de VILLERS-SUR-FERE	92 264 €	25%	23 066 €	DETR (30%)	27 624 €
				DSIL (11%)	10 000 €
				MO (34%)	31 574 €
<b>Total CDDL du Tardenois</b>	<b>224 184 €</b>		<b>56 046 €</b>		<b>168 138 €</b>
C.D.D.L. du Pays de Laon					
Syndicat des Eaux de la Région Ouest de Laon - Canton de LAON 1 Procédure de Déclaration d'Utilité Publique	7 516 €	10%	740 €	MO (90%)	6 776 €
Syndicat des Eaux de la Région Ouest de Laon - Canton de LAON 1 Création d'une station de pompage et raccordement au réseau	584 776 €	10%	58 478 €	MO (90%)	526 298 €
<b>Total CDDL du Pays de Laon :</b>	<b>592 292 €</b>		<b>59 218 €</b>		<b>533 074 €</b>
<b>Total CDDL :</b>	<b>5 945 400 €</b>		<b>1 144 399 €</b>		<b>4 801 000 €</b>

**Subvention à annuler**

	Assiette Subventionnable (HT)	Taux	Montant (HT)	Autres financements	Montant (HT)
<b>C.D.D.L. de la Communauté de communes du Pays de la Serre</b>					
Commune de VERNEUIL-SUR-SERRE - Canton de MARLE Construction d'un abribus	2 462 €	50%	1 231 €	MO (50%)	1 231 €
<b>Total CDDL de la Communauté de communes du Pays de la Serre :</b>	<b>2 462 €</b>		<b>1 231 €</b>		<b>1 231 €</b>
<b>C.D.D.L. de la Communauté de communes de Charly Sur Marne</b>					
Commune de VIELS MAISON - Canton d'ESSOMES SUR MARNE Aménagement de la traverse et de la place du village	125 190 €	30%	37 557 €	MO (70%)	87 633 €
<b>Total CDDL de la Communauté de communes de Charly Sur Marne :</b>	<b>125 190 €</b>		<b>37 557 €</b>		<b>87 633 €</b>

<b>Subvention à modifier</b>					
<b>Commission Permanente du 10 décembre 2018</b>					
	Assiette Subventionnable (HT)	Taux	Montant (HT)	Autres financements	Montant (HT)
<b>CDDL de la Communauté de communes du Val de l'Aisne</b>					
Communauté de communes du Val de l'Aisne - Canton de FERE-EN-TARDENOIS Isolation thermique par l'extérieur du logement locatif intercommunal situé 35 rue du Bac à Vailly-sur-Aisne	25 468 € au lieu de 30 000 €	Forfait	1 500 €	Département (12%)	3 000 €
				MO (82%)	20 969 €
<b>Total CDDL de la Communauté de communes du Val de l'Aisne :</b>	<b>25 468 € au lieu de 30 000 €</b>		<b>1 500 €</b>		<b>23 969 €</b>
<b>Total CDDL :</b>	<b>25 468 € au lieu de 30 000 €</b>		<b>1 500 €</b>		<b>23 969 €</b>

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 003**

**Mise en oeuvre du Schéma départemental de Développement  
Touristique 2016-2020 - Convention de partenariat pour une  
intervention coordonnée des territoires et des acteurs touristiques**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 003,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Valide, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Développement Touristique 2016-2020, le projet de convention de partenariat pour une intervention coordonnée des territoires et des acteurs touristiques, joint en annexe au rapport du Président, à passer entre la Région Hauts-de-France, l'Agence de Développement Touristique de l'Aisne et le Département de l'Aisne, et autorise le Président à en signer la version définitive.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:22  
Référence : 719464d73e0e092e5d9f765b1d11cacbd28094f8

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 004**

**Régime d'aide transitoire dans le domaine du patrimoine  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **004**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Adopte, dans le cadre du régime d'aide transitoire dans le domaine du patrimoine, le programme d'opérations tel qu'il figure en annexe à la présente délibération, pour un montant total de subvention de 27 047,71 € ;

2) Gage cette dépense sur l'Autorisation de Programme 2018/1 ouverte au chapitre 204 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

**REGIME D'AIDE TRANSITOIRE DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE**  
Commission permanente du 10 décembre 2018

Porteur du projet	Intitulé du projet	Assiette subventionnable	Subvention départementale		Autres financeurs		
			Taux	Montant de la subvention	Financier	Taux	Montant de la subvention
Commune de DHUYS ET MORIN EN BRIE Canton d'ESSOMES SUR MARNE	Etude de diagnostic relative à la restauration de la façade ouest, du chœur, des voûtes, des baies, des couvertures et à la remise en place des vitraux classés de l'église	14 998,50 €	30%	4 499,55 €	DRAC	50%	7 499,25 €
					MO	20%	2 999,70 €
Commune de GRONARD Canton de VERVINS	Création de deux vitraux sur les baies du transept nord et du transept sud de l'église	9 526,40 €	29,13%	2 775,50 €	DRAC	18,12%	1 726,00 €
					MO	52,75%	5 024,90 €
Commune de LATILLY Canton de VILLERS-COTTERETS	Réfection de la toiture de l'église	29 693,91 €	40%	11 877,56 €	DRAC	40%	11 877,56 €
					MO	20%	5 938,79 €
Commune de LOUATRE Canton de VILLERS-COTTERETS	Remplacement de la porte d'entrée de l'église	4 234,00 €	40%	1 693,60 €	DRAC	40%	1 694,00 €
					MO	20%	846,40 €
Commune de MARLE Canton de MARLE	Restauration de trois huiles sur toile représentant les portraits du "Comte Sérurier", "Mr Desains" et "Albert Debrottonne"	3 800,00 €	50%	1 900,00 €	MO	50%	1 900,00 €
Commune de PLOMION Canton de VERVINS	Dépose, transport et diagnostic sanitaire du mobilier de l'église	12 290,00 €	35%	4 301,50 €	DRAC	40%	4 916,00 €
					MO	25%	3 072,50 €
<b>TOTAL</b>		<b>74 542,81 €</b>		<b>27 047,71 €</b>			



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 005**

**Création et adaptation de logements intermédiaires pour personnes âgées - Demandes d'aide départementale**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **005**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Accorde à l'OPH de l'Aisne, une subvention de :

- \* **50 000 €** représentant 5 % du coût HT de l'opération de 1 052 294 €, plafonné à 1 000 000 € (100 000 € par logement) pour la réalisation de 10 logements intermédiaires pour personnes âgées (7 PLUS et 3 PLAI) situés rue du Nouvion à BOUÉ,
- \* **34 800 €** représentant 50 % du coût des aménagements de 69 600 €, dans le cadre de l'adaptation des 10 logements (7 PLUS et 3 PLAI) aux handicaps et au vieillissement situés rue du Nouvion à BOUÉ,
- \* **120 000 €** représentant 5 % du coût HT de l'opération de 2 983 269 €, plafonné à 2 400 000 € (100 000 € par logement) pour la réalisation de 24 logements intermédiaires pour personnes âgées (18 PLUS et 6 PLAI) situés rue du Chemin de Ronde et rue Messidor Bouleau à FERRE-EN-TARDENOIS,

- \* **60 000 €** représentant 50 % du coût des aménagements de 120 000 €, dans le cadre de l'adaptation des 24 logements intermédiaires pour personnes âgées (18 PLUS et 6 PLAI) situés rue du Chemin de Ronde et rue Messidor Bouleau à FERE-EN-TARDENOIS,
- \* **50 000 €** représentant 5 % du coût HT de l'opération de 1 250 905 € plafonné à 1 000 000 €, pour la réalisation de 10 logements intermédiaires pour personnes âgées (7 PLUS et 3 PLAI) situés rue des Ecoles et Avenue du Général de Gaulle à CHIERRY,
- \* **34 430 €** représentant 50 % du coût des aménagements de 68 860 €, dans le cadre de l'adaptation des 10 logements (7 PLUS et 3 PLAI) aux handicaps et au vieillissement situés rue des Ecoles et Avenue du Général de Gaulle à CHIERRY,
- \* **35 000 €** représentant 5 % du coût HT de l'opération de 874 759 € plafonné à 1 000 000 €, pour la réalisation de 7 logements intermédiaires PLUS pour personnes âgées situés rue de la Cité du Parc à ETAMPES-SUR-MARNE,
- \* **22 450 €** représentant 50 % du coût des aménagements de 44 900 €, dans le cadre de l'adaptation des 7 logements PLUS aux handicaps et au vieillissement situés rue de la Cité du Parc à ETAMPES-SUR-MARNE ;

2/ Convient que dans l'hypothèse où le coût définitif de l'opération subventionnée serait inférieur aux montants initialement présentés, les subventions accordées seraient calculées au prorata des dépenses effectivement réalisées ;

3/ Gage ces dépenses d'investissement sur les crédits départementaux inscrits au chapitre 204 – Nature 204182 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:41  
Référence : 693696b34da5313f311a1714e7af22fc848edb1f



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 006**  
**Convention relative au fonctionnement des Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF)**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **006**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (8 voix contre),

1/ Adopte l'avenant n° 1 à la convention relative au fonctionnement du Centre de Planification et d'Education Familiale de SAINT-QUENTIN à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;

2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'avenant n° 1 à la convention avec le Centre Hospitalier de SAINT-QUENTIN.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 007**  
**Equipement sportif**  
**# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **007**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de financer, dans la limite de l'Autorisation de Programme votée à cet effet, au chapitre 204, les opérations suivantes :

- Syndicat intercommunal d'équipement et de gestion du collège et des équipements sportifs de MARLE - Réalisation d'un revêtement sportif coulé en PU de la salle omnisports « Saint-Exupéry » de MARLE  
soit 50 %, du coût prévisionnel HT de 54 596 €

27 298 €,

- Commune de VILLERS-COTTERETS - Mission de maîtrise d'œuvre en vue  
des travaux de réhabilitation du gymnase Jacques Gatineau  
de VILLERS-COTTERETS  
soit 50 %, du coût prévisionnel HT de 30 550 €

15 275 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement..  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:20  
Référence : 25ee97e249eedac1021c7a89a1118d553a9c9fac



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 008**

**Etablissements publics locaux d'enseignement du premier cycle du second degré - Participation départementale 2018 au fonctionnement des collèges publics de l'Aisne**  
**\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 008,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'allouer, sur les crédits inscrits au chapitre 65 du Budget départemental, un complément de dotation de fonctionnement de **9 808 €** aux collèges publics de l'Aisne selon le détail qui figure dans le rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 009**

**Fonds d'Animation Culturelle pour l'Education Populaire - Action  
interfédérale "Formation des responsables associatifs"  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 009,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 19 mars 2018, relative au rapport n° 507, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

1) Individualise, au chapitre 65 pour 2018, au titre de l'action interfédérale "Formation des responsables associatifs bénévoles", les aides suivantes :

- **10 809 €** au Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne (CDOS), d'une part, pour la communication et la coordination du dispositif, d'autre part, pour l'organisation de cinq modules de formation : « Les sources de financement d'une association », « Préparer une demande de subvention en ligne », « Nouvelle réglementation d'une manifestation », « Construire son projet associatif », et « Animer et coordonner une équipe »,

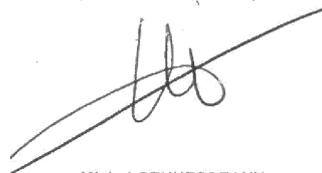
- **1 500 €** à la Ligue de l'Enseignement - Fédération de l'Aisne, pour l'organisation de cinq modules de formation : « Comptabilité des associations niveau 2 », « Les outils en ligne : usage et éthique », « Créer un site Internet niveau 1 », « Créer un site Internet niveau 2 » et « Organiser un évènement Eco-citoyen »,

- **1 800 €** à la Fédération départementale des Centres Sociaux, pour l'organisation de six modules de formation : « La Loi de 1901, les statuts et le bénévolat », « Documents obligatoires et indispensables de l'association », « Préparer une demande de subvention en ligne », « L'association et ses responsabilités », « Animer un projet » et « Valoriser le bénévolat par la VAE »,

- **1 100 €** à l'association départementale des Francas de l'Aisne, pour l'organisation de trois modules de formation : « Préparer une demande de subvention en ligne », « Documents obligatoires et indispensables de l'association » et « De l'écriture du projet à la subvention » ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, l'avenant 2018 n° 2 à la convention 2017-2020 signée avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne, ainsi que les avenants à chacune des conventions d'objectifs 2018 signées avec la Ligue de l'Enseignement - Fédération de l'Aisne, la Fédération départementale des Centres Sociaux et l'association départementale des Francas, tels qu'ils figurent en annexe au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:12  
Référence : f6e68a0f6333682bd0e1eb959ce8d857d0c0a4fe



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 010**

**Intervention du Département dans le domaine de la musique :  
ARMADA (Autour des routes des Musiques Actuelles du Département  
de l'Aisne)  
# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 010,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise, dans le cadre d'ARMADA (Autour des Routes des Musiques Actuelles du Département de l'Aisne), les subventions suivantes :

**- Association Les Rockiens des Bois**

**1 500 €**,

Woodrock Festival

(Découverte 50 %) le 7 juillet 2018 à URCEL

Red Beans and Pepper Sauce – Garage 9 – Les Dames Belettes

Deeva – Darcy – Nouack Brass Band

- |  |                        |
|--|------------------------|
| <p><b>- Association Mad Taupe Productions de MORTEFONTAINE</b><br/>Morty Jazz Festival<br/>(Événementiel 40 %) du 19 au 21 juillet 2018 à MORTEFONTAINE<br/>Les chevaux – Infernal Momus – La petite sœur – Eouzgang<br/>The Fabulous Hankers – Jim Murple Memorial – JJK – One Note Jazz<br/>Panorama Circus – Pierre de Bethmann Trio – Fonky Nyko</p> | <p><b>5 000 €</b>,</p> |
| <p><b>- Association APTHAR de SAINT-MICHEL</b><br/>(Découverte 50 %) le 28 juillet 2018 à LANDOUZY-LA-VILLE<br/>Rock Sax Blues – Les Clicoteux<br/>(Découverte 50 %)</p>   | <p><b>883 €</b>,</p>   |
| <p><b>- Association Farma Prod de LANDRICOURT</b><br/>Beguee fest'<br/>(Découverte 50 %) les 28 et 29 juillet 2018 à COURSON<br/>The Tuff Lions - Ryon</p>   | <p><b>1 500 €</b>,</p> |
| <p><b>- Association du Festival Plein air de BETHANCOURT-EN-VAUX</b><br/>(Découverte 50 %) le 1er septembre 2018 à BETHANCOURT-EN-VAUX<br/>Hangover – WAD – Barbara Thomas – Rosedale</p>  | <p><b>1 500 €</b>,</p> |
| <p><b>- Association AD'Aisne de SELENS</b><br/>Les Elles du Jazz<br/>(Événementiel 40 %) le 15 septembre 2018<br/>à la Cité de la Musique et de la Danse à SOISSONS<br/>Jacky Terrasson solo</p>   | <p><b>1 476 €</b>,</p> |
| <p><b>- Association Le Réservoir de VERVINS</b><br/>(Découverte 50 %) le 15 septembre 2018 à VERVINS<br/>Damien Blanchot – Le Violoncelle Pop-Rock Show</p>  | <p><b>1 056 €</b>,</p> |
| <p><b>- Association Tac-Tic Animation de LA CAPELLE</b><br/>Les Nuits du Rock Aisne Forces "Philippe Bronsin"<br/>(Découverte 50 %) les 29 septembre, 3 – 17 novembre 2018<br/>à ETREAUPONT, LA BOUTEILLE et LA CAPELLE<br/>Sajepi – Hing Day – Paquerettes Marginales<br/>Concours Jeunes Talents – Jeune DJ généraliste</p>                            | <p><b>1 500 €</b>,</p> |
| <p><b>- Association Livre mon ami de CHERY-LES-POUILLY</b><br/>(Découverte 50 %) le 19 octobre 2018 à CHERY-LES-POUILLY<br/>Tokyo Tapes</p>  | <p><b>383 €</b>,</p>   |
| <p><b>- Association La Boîte à rythmes de SAINT-QUENTIN</b><br/>(Découverte 50 %) le 9 novembre 2018 à SAINT-QUENTIN<br/>Los Fastidios – Charges 69 – Social Diktat – Garage 9</p>   | <p><b>1 500 €</b>,</p> |
| <p><b>- Association Les Caves à musique de LAON</b><br/>(Découverte 50 %) le 24 novembre 2018 à LAON<br/>Les groupes des Caves à musique</p>   | <p><b>950 €</b> ;</p>  |

2) Finance cette dépense de 17 248 € sur les crédits inscrits au chapitre 65.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEAUX



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 011**

**Intervention du Département dans le domaine de la musique :  
Production et diffusion à vocation artistique ou pédagogique  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 011,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise dans le cadre de la production et diffusion à vocation artistique ou pédagogique, les subventions suivantes :

**- ADAMA** **3 769 €**,  
« Atelier départemental de musique ancienne »  
Stage du 27 février au 3 mars 2018 à l'Abbaye de SAINT-MICHEL-EN-THIERACHE  
Concert du 4 mars 2018 à la Cité de la Musique et de la Danse de SOISSONS

**- ADAMA** **7 454 €**,  
Le 26 août 2018 concert exceptionnel à la Cathédrale de Laon  
Orchestre Philharmonique de Radio France  
Hilary Hahn, violon – Direction Mikko Franck

- ADAMA** **2 400 €**  
 « Belles Pages de l'Aisne »  
 Le 15 septembre 2018 à LA FERTE-MILON  
 « Un voyage musical dans l'Europe du XVIIe siècle »  
 Hugo Reyne, flûtes – Yannick Varlet, orgue  
 L. Couperin – F. Couperin – H. Purcell – J.P. Sweelinck  
 J. Van Eyck – M.R. Coehlo – G. Frescobaldi. A. Corelli – G.F. Handel
- ADAMA** **4 350 €**  
 Saison Cité de la Musique et de la Danse de SOISSONS, en partenariat  
 avec le Festival de LAON  
 Le 29 septembre 2018, deux concerts de l'intégrale des sonates  
 pour piano et violon de Beethoven  
 Renaud Capuçon, violon – Kit Armstrong, piano
- ADAMA** **2 500 €**  
 « Belles Pages de l'Aisne »  
 Les 12 et 13 octobre 2018 à FERE-EN-TARDENOIS  
 Week-end Paul et Camille Claudel pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire  
 de Paul Claudel et le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Camille Claudel  
Concert le 12 octobre 2018  
 « Le portrait musical : Camille Claudel »  
 Céline Laly, soprano – Agnès Adam, comédienne  
 Emmanuelle Brunat, clarinette – Maguelone Parigot, piano  
 Samuel Liégeon, orgue  
 C. Debussy – F. Poulenc – E. Denisov  
 E. Satie – K. Weill – Improvisations  
Concert le 13 octobre 2018  
 Orlando Bass, Flore Merlin, piano à 4 mains  
 Claire Sermonne et Clovis Fouin, comédiens  
 C. Debussy – Textes de P. Claudel et S. Mallarmé
- ADAMA** **5 995 €**  
 « Atelier départemental d'orchestre d'Harmonie »  
 Stage du 23 au 27 octobre 2018 à l'Ecole de musique de CHAUNY  
 Concerts du 27 octobre 2018 à la Maison des Arts et Loisirs de LAON  
 et du 28 octobre 2018 à la Cité de la Musique et de la Danse de SOISSONS
- ADAMA** **4 000 €**  
 Commémoration du Centenaire du Cessez-Le-Feu de 1918  
 Le 7 novembre 2018 au monument de la Pierre d'Haudroy à LA FLAMENGRIE  
 Le Quintette de cuivres de l'Orchestre les Siècles
- ADAMA** **5 000 €**  
 Saison Cité de la Musique et de la Danse de SOISSONS en coproduction avec  
 le Festival de LAON  
 Orchestre du Conservatoire de Paris – Stéphanie-Marie Degand, violon  
 Direction Bruno Mantovani
- ADAMA** **10 950 €**  
 « Le Cercle baroque »  
 Production du 22 au 24 novembre 2018  
 Concert du 25 novembre 2018 à la Cité de la Musique et de la Danse  
 de SOISSONS

- ADAMA** **2 800 €;**  
 « Belles Pages de l'Aisne »  
 Le 23 novembre 2018 à VILLERS-COTTERETS  
 « de PARIS à CADIX sur les traces d'Alexandre Dumas »  
 d'après ses impressions de voyage  
 Thibaut Garcia, récital de guitare  
 Tansman – Villa-Lobos – Albeniz – Jockin – Solés  
 Tarrega – Piazzolla
- ADAMA** **9 400 €;**  
 « Parcours symphonique dans l'Aisne »  
 Le 2 décembre 2018 à VILLERS-COTTERETS  
 Orchestre National de Lorraine – Chœur régional de Lorraine  
 Rocio Perez, soprano – Yu Shao, ténor  
 Direction Laurent Campellone  
 Offenbach – Bernstein – Lecocq – Lehar
- ADAMA** **7 000 €;**  
 Saison Cité de la Musique et de la Danse de SOISSONS  
 Le 9 décembre 2018  
 Ensemble La Risonanza – Katherine Watson, soprano  
 Direction Fabio Bonizzoni  
 avec la participation du chœur du Lycée Gérard de Nerval de SOISSONS
- Association Les Concerts de Poche** **5 000 € ;**  
 Année 2018  
 Concerts et ateliers 2018 dans l'Aisne, tant en secteur rural que dans les quartiers  
 urbains

2) Finance cette dépense de 70 618 € sur les crédits inscrits au chapitre 65 et autorise le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, un avenant à la convention passée avec l'ADAMA le 12 avril 2018.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
 sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:04  
 Référence : dfcd9e0e08959112ba9f2e7d8f2bdfaa34f4c3d1



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 012**  
**Politique départementale en faveur du sport - Fonctionnement sportif**  
**# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **012**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Alloue pour la saison sportive 2018 les subventions suivantes :

A) au titre de l'aide à l'organisation de manifestations sportives, sous réserve de justification de réalisation de la manifestation et de transmission du bilan financier correspondant :

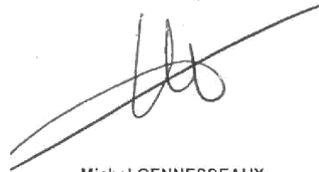
Section Concours des Pêcheurs Saint-Quentinois : 300 €,  
Championnat de France 1<sup>ère</sup> division nationale mixte  
du 28 au 30 septembre 2018 à SAINT-QUENTIN

B) au titre de l'aide aux équipes amateurs :

Vélo Club Amateur de SAINT-QUENTIN 12 150 € ;

2) Gage ces dépenses de 12 450 € sur les crédits inscrits au chapitre 65 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:42:02  
Référence : a316f22aca8b6e0a9c2d4a98ef05adffd9e584dd



DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 013**

**Aisne Partenariat Voirie - Individualisations d'opérations sur  
disponibles cantonaux  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 013,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser les subventions suivantes :

**CANTON D'ESSOMES-SUR-MARNE :**

- deux subventions relatives à la commune de LA CHAPELLE-SUR-CHEZY, pour des travaux de voirie VC n° 9 chemin de Bruxelles et VC rue de Saint-Cloud, pour un montant total de 6 396,71 € sur le programme 2018,

**CANTON D'HIRSON :**

- une subvention relative à la commune de JEANTES, pour des travaux de voirie RD n° 29 hameau de la Longue rue Jeantes, pour un montant de 3 950,22 € sur le programme 2018,

**CANTON DE LAON 2 :**

- une subvention relative à la commune de CERNY-EN-LAONNOIS, pour des travaux de voirie VC chemin du Cimetière, pour un montant de 10 150,00 € sur le programme 2018,

**CANTON DE MARLE :**

- une subvention relative à la commune de GRANDLUP-ET-FAY, pour des travaux de voirie VC Place du Château et ses abords (Tranche 2 APV 2018), pour un montant de 638,40 € sur le programme 2018.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:35  
Référence : 10b2165be0875848a11196eb4ce9ac61a62b5323



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 014**

**Aisne Partenariat Voirie - Individualisations d'opérations sur  
l'enveloppe départementale  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 014,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'individualiser les subventions suivantes :

**CANTON DE SAINT-QUENTIN 1 :**

- deux subventions relatives à la Commune de PONTRUET, pour des travaux de Dégâts d'Intempéries RD n° 732 rue du Cimetière, pour un montant total de 4 505,60 € sur le programme 2018,

**CANTON DE VIC-SUR-AISNE :**

- trois subventions relatives à la Communauté de communes de RETZ-EN--ALOIS, pour des travaux de Structures Intercommunales VC n° 13 rue de Blérancourt (MORSAIN), VC n° 13 Chemin Roy à la Raperie (MORTEFONTAINE) et VC n°7 rue de Confrécourt à Nouvron (NOUVRON-VINGRE), pour un montant total de 42 462,00 € sur le programme 2018,

**CANTON DE VILLERS-COTTERETS :**

- deux subventions relatives à la Communauté de communes de RETZ-EN-VALOIS, pour des travaux de Structures Intercommunales VC n° 1 chemin d'Ancienville à Chouy (ANCIENVILLE) et VC n° 34 chemin de La Ferre-Milon à la Loge Aux Bœufs (LA FERTE-MILON) pour un montant total de 10 140,00 € sur le programme 2018.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:37  
Référence : 76e006d8678eae9ae9ba83c733342c1249d88ec4

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 015**

**Avenant n° 1 à la convention n° 16.6015 relative à la réalisation sous maîtrise d'ouvrage communale de l'aménagement de la RD 5 (Place Paul Doumer) entre les PR 11+823 et PR 11+923 dans la traverse de l'agglomération d'ANIZY-LE-CHATEAU # Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 015,

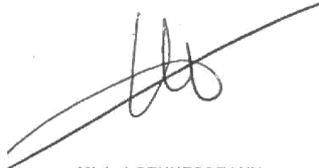
Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Approuve la passation de l'avenant n° 1 à la convention n° 16.6015 fixant les modalités de réalisation et de financement de l'aménagement de la RD 5 entre les PR 11+823 et PR 11+923 dans la traverse de la commune d'ANIZY-LE-CHATEAU ;
- 2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer cet avenant, au nom et pour le compte du département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 016**  
**Cessions de terrains sur les communes de BEZU-SAINT-GERMAIN et**  
**CHATEAU-THIERRY**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **016**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

\* Décide les cessions suivantes, dans les conditions fixées dans le rapport du Président, conformes à l'estimation des services de France Domaine :

**Sur la commune de BEZU-SAINT-GERMAIN**

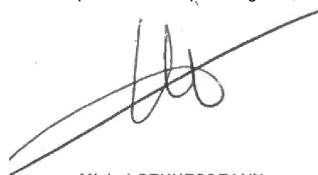
2 parcelles de terrain, cadastrées lieudit "Devant la Peronnerie" section ZD 221 pour 6 949 m<sup>2</sup> et ZD 225 pour 625 m<sup>2</sup>, pour une surface totale de 7 574 m<sup>2</sup>, à La SARL Société Nouvelle DUVAL, dont le siège est à ETAMPES-SUR-MARNE (02400) 1 bis rue de Montmirail ou à toute personne physique ou morale pouvant se substituer, au prix de 113 610 € HT,

**Sur la commune de CHATEAU-THIERRY**

Une bande de terrain en bordure de la RD 1, d'une surface totale de 257 m<sup>2</sup>, jouxtant les parcelles AW 276 et AW 569, à la Ville de CHÂTEAU-THIERRY pour un prix total de 3 500 € ;

- \* Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département de l'Aisne, l'acte de vente en la forme notariée à intervenir, et tout document s'y rapportant, avec faculté pour ce dernier de substituer toute personne physique de son choix ;
- \* Autorise le Vice-Président délégué du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département de l'Aisne, l'acte de cession à intervenir en la forme administrative par devant le Président du Conseil départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:33  
Référence : fae59571f9e4c9502a53e1e744178afe0bdf9210



DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 017**  
**Gendarmeries départementales - Avenant au bail emphytéotique  
administratif avec CDC Habitat**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 017,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec faculté de substitution, un troisième avenant au Bail Emphytéotique Administratif conclu le 25 juillet 2006 avec la Société Nationale Immobilière, devenue CDC Habitat, portant sur le retrait de la caserne de gendarmerie de CHATEAU-THIERRY moyennant une indemnité à verser par le Département à CDC Habitat d'un montant de 156 016,91 € sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au Budget primitif 2019.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 018**

**Convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux pour le  
Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne par  
le Laboratoire Départemental d'Analyses du Pas-de-Calais (62)**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 018,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention de mise à disposition de locaux par le Laboratoire d'Analyses du Pas-de-Calais au profit du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne, jointe en annexe au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

---

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT  
DE LOCAUX DU  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES  
DU PAS-DE-CALAIS (62)  
SITUES 2 RUE DU GENEVRIER A ARRAS**

---

Entre les soussignés :

**Le Département du Pas-de-Calais**, collectivité territoriale, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, Identifié au répertoire SIREN sous le n°226 200 012 ;

Représenté par le Président du Conseil Départemental, tant en vertu des articles L.3221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, que de la délibération du conseil départemental du 3 novembre 2017 ;

D'une part

ET

**Le Département de l'Aisne**, collectivité territoriale, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Paul Doumer 02013 Laon Cedex, Identifié au répertoire SIREN sous le n°220 200 026 ;

Représenté par le Président du Conseil Départemental, tant en vertu des articles L.3221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, que de la délibération du conseil départemental du 15 janvier 2018 ;

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

## Préambule

Le Laboratoire Départemental d'Analyses du Pas-de-Calais (LDA62) est un laboratoire reconnu pour ses compétences en matière de conseil et d'expertise en analyses microbiologiques et physico-chimiques des eaux, de légionnelles, d'hygiène alimentaire et de santé animale.

Le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches de l'Aisne (LDAR02) est un laboratoire reconnu pour ses compétences en matière de prélèvement, d'analyses, de conseil, d'interprétation et d'expertise en matière de santé humaine, de santé animale, d'environnement et d'agronomie.

Forts de leurs savoir-faire respectifs et complémentaires, les deux laboratoires publics ont souhaité mettre en place une collaboration qu'ils ont matérialisée par la conclusion en Décembre 2015 d'un contrat de partenariat ayant pour objet :

- ✓ la réalisation de prestations telles que : prélèvements, analyses, collectes, transports, avis et interprétations ...
- ✓ des échanges scientifiques et techniques tels que : audit interne, veille réglementaire et normative, documentation qualité, prestations de métrologie ...

L'objet de la présente convention est de définir les conditions de l'occupation des locaux du LDA62 par les agents du LDAR02.

Ceci étant exposé, les parties conviennent :

## Article 1 : LOCAUX MIS A DISPOSITION

Un plan descriptif des locaux est joint en annexe 1 de la présente convention.

Le Département du Pas-de-Calais met à disposition du Département de l'Aisne les locaux ci-dessous désignés situés au sein du LDA62, 2 rue du genévrier à ARRAS :

- ✓ 1 salle d'analyses équipée de paillasses, de vaisseliers, de lavabos, de l'eau chaude, de l'eau froide, d'eau déminéralisée d'une surface de 25m<sup>2</sup> (salle n° 13 située au 1<sup>er</sup> étage),
- ✓ 1 salle de stockage d'une surface de 20 m<sup>2</sup> (salle n° 14 située au 1<sup>er</sup> étage).

Seront également partagés le hall d'entrée du rez-de-chaussée ainsi que l'escalier d'accès au 1<sup>er</sup> étage afin d'y permettre l'accès des agents du LDAR ainsi qu'une balance de pesée 10-4 g., l'accès au réseau wifi, les sanitaires.

Les agents du LDAR pourront se garer sur le parking « clients » du LDA 62 sous réserve des places disponibles.

Les locaux sont accessibles aux agents de prélèvement du LDAR aux horaires d'ouverture du LDA 62, soit du lundi au vendredi entre 08:00 - 12:00 et 13:30 - 17:00 sauf accord entre les 2 parties.

Un état des lieux d'entrée est joint en annexe 2 de la présente convention, établi contradictoirement par le LDA 62 et le LDAR.

A l'issue de la convention, un état des lieux de sortie sera établi selon les mêmes modalités.

## **Article 2 : CONDITIONS D'OCCUPATION**

Les agents de prélèvement du LDAR utiliseront à titre uniquement professionnel les lieux et ne pourront en aucun cas en disposer au profit de tiers sauf à obtenir au préalable un accord écrit du Département du Pas-de-Calais.

Le Département de l'Aisne ne pourra opérer aucune transformation ni amélioration des lieux sans le consentement préalable écrit du Département du Pas-de-Calais.

Le Département de l'Aisne devra rendre les lieux en bon état à l'expiration de la convention. Le Département de l'Aisne devra aviser immédiatement le Département du Pas-de-Calais de toutes les réparations à la charge de ce dernier, dont il sera à même de constater la nécessité sous peine d'être tenu responsable de toute aggravation du fait de son silence ou de son retard.

Le Département de l'Aisne sera également responsable de toutes réparations faisant suite à des dégradations résultant de son fait.

Le Département du Pas-de-Calais pourra visiter les locaux mis à disposition pour les faire visiter par toute personne mandatée par lui-même, notamment pour l'entretien des installations, toutes les fois que cela sera nécessaire.

### **Article 3 : ASSURANCE - RESPONSABILITES**

Le Département du Pas-de-Calais assure le bâtiment en sa qualité de propriétaire.

Le Département de l'Aisne a souscrit, notamment du fait de la gestion du LDAR, une police d'assurance portant le n° 020576/Q souscrite le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 auprès de SMACL ASSURANCES, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Générale pouvant lui incombent en raison des dommages corporels, matériels et immatériels définis au contrat.

Le Département du Pas-de-Calais et son assureur renoncent aux recours qu'ils seraient fondés à exercer à l'encontre du Département de l'Aisne, cas de malveillance excepté, pour les dommages matériels résultant d'incendie, d'explosions, de l'action de l'eau et du bris de glace causés aux locaux mis à disposition.

Le Département de l'Aisne répond des dégradations occasionnées aux locaux et installations mis à disposition, ainsi qu'aux aires de stationnement ou à l'environnement immédiat.

En cas de dégradations, les réparations seront mises à la charge du Département de l'Aisne.

Le Département du Pas-de-Calais décline toute responsabilité en cas de dommage affectant les matériels et les biens appartenant au Département de l'Aisne.

Le Département de l'Aisne reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les faire appliquer par ses agents.

Le Département de l'Aisne reconnaît avoir constaté l'emplacement des extincteurs et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.

### **Article 4 : CLAUSE FINANCIERES**

La mise à disposition des locaux est consentie à titre gratuit, le Laboratoire Départemental d'Analyses du Pas-de-Calais bénéficiant en contre partie de la gratuité de la logistique du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne.

Les frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, entretien des locaux) sont pris en charge par le Département du Pas-de-Calais.

## Article 5 : DUREE - RENOUVELLEMENT

La présente convention prend effet à compter de la date de signature, et ce pour une durée de 3 ans.

La présente convention pourra être révisée à tout moment, à la demande de l'une des Parties. Toute révision devra donner lieu à un avenant signé par chacune des parties.

La présente convention pourra être résiliée à tout moment :

- en cas d'inexécution ou de non-respect d'une disposition de la convention à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception contenant une mise en demeure d'avoir à exécuter et restée sans effet.
- à l'initiative de l'un des signataires par lettre recommandée avec accusé de réception avec un préavis de 2 mois.

## Article 6 : LITIGE

En cas de litige pour l'application de la présente convention, les signataires décident de rechercher un règlement amiable préalablement à tout recours contentieux par le biais de l'élaboration d'une transaction notamment.

En cas d'échec, les litiges relèveront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Lille.

Fait à .....en 2 exemplaires

Le .....

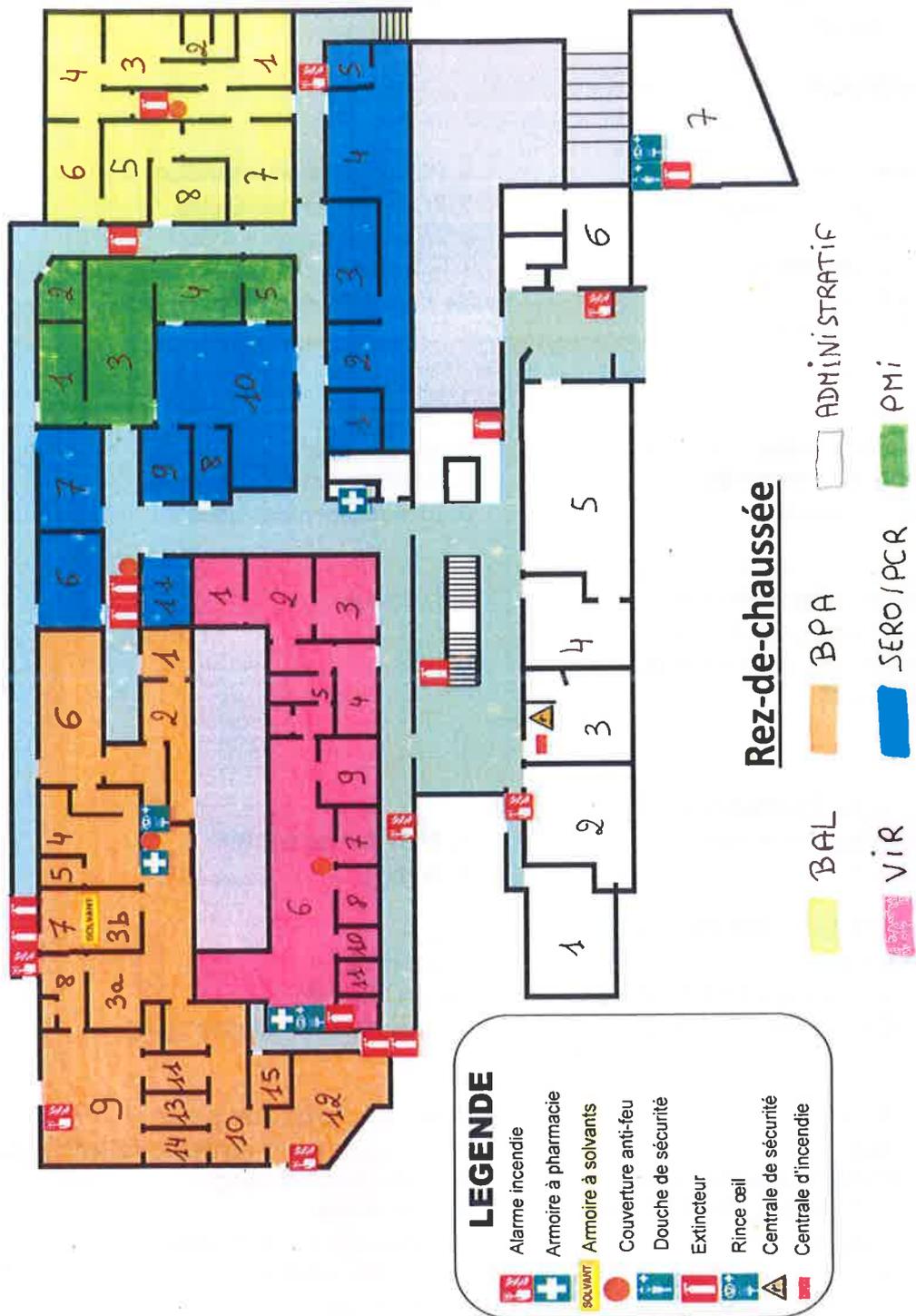
Pour le Département du Pas-de-Calais,

Pour le Département de l'Aisne,

Annexe :

- ✓ Annexe 1 : plan descriptif des locaux
- ✓ Annexe 2 : état des lieux d'entrée du matériel mis à disposition

**REZ DE CHAUSSEE**



## **1. Administration**

1. Directeur
2. Chef de service
3. Chef de service
4. Secrétariat
5. Prélèvement
6. Accueil
7. Stockage Acide et Base effluent

## **2. Technique**

### 2.1 Sérologie (SERO) et PCR

1. Chambre froide
2. Préparation sérologie
3. Bureau
4. Sérologie analyses
5. Box IDG
11. PCR stockage
6. PCR préparation échantillons
7. PCR préparation réactifs
8. PCR amplification + lecture
9. PCR bureau
10. Réception sérologie

### 2.2 Bactériologie Alimentaire (BAL)

1. Bureau
2. Chambres froides +2° et -20°
3. Préparation échantillon
4. Ensemencement
5. Etuves
6. Identification
7. Ensemencement des eaux
8. Identification des eaux

### 2.3 Laverie-Préparation de Milieux (PMI)

1. Laverie contaminées-LA1
2. Local déchets (poubelles)
3. Laverie non contaminée-LA1
4. Stérilisation
5. Stockage

### 2.4 Virologie (VIR)

#### 2.4.1 Virologie hors P3

1. Préparation de milieux
2. Etuves-1
3. Entretien de cellules
4. Bureau

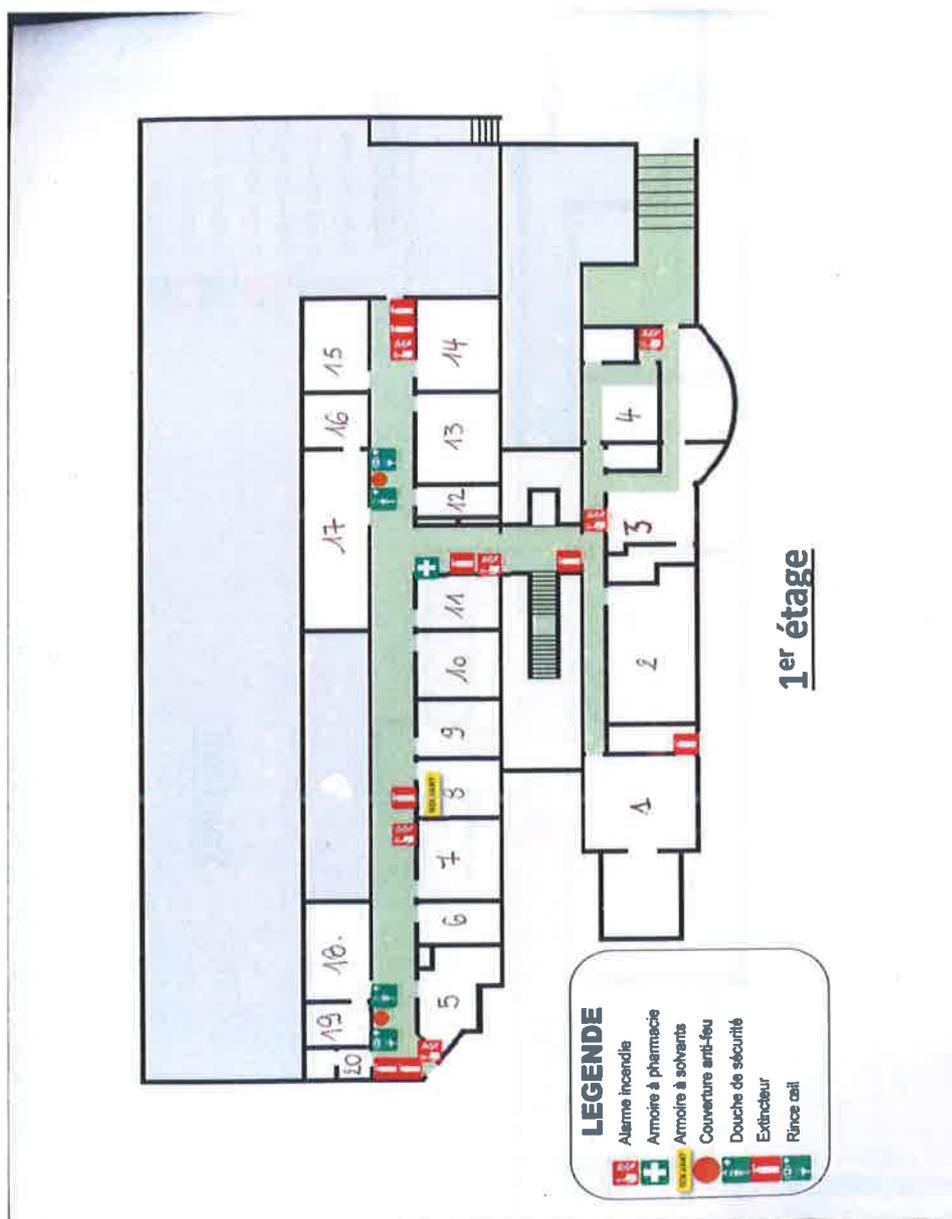
#### 2.4.2 Virologie P3

5. Sas personnel
6. Ensemencement. PCR Révélation
- 7 et 8. Box d'ensemencement 1 et 2-
9. Etuves-2
10. Lecture (IF)
11. Sas décontamination sortie

### 2.5 Bactériologie-Parasitologie-Autopsie (BPA)

1. Vestiaire
2. Bureau
- 3.a Préparation ensemencement des échantillons. Parasitologie
- 3.b Lecture repiquage
4. Etuves
5. Lecture (IF)
6. Manipulation germes classe 3
7. Ensemencement Salmonella en particulier
8. Vestiaire
9. Autopsie grands animaux
10. Autopsie Petits Animaux, parasitologie
11. Entretien-Nettoyage
12. Animalerie
13. Chambre froide arrivée
14. Chambre froide départ
15. Vestiaire

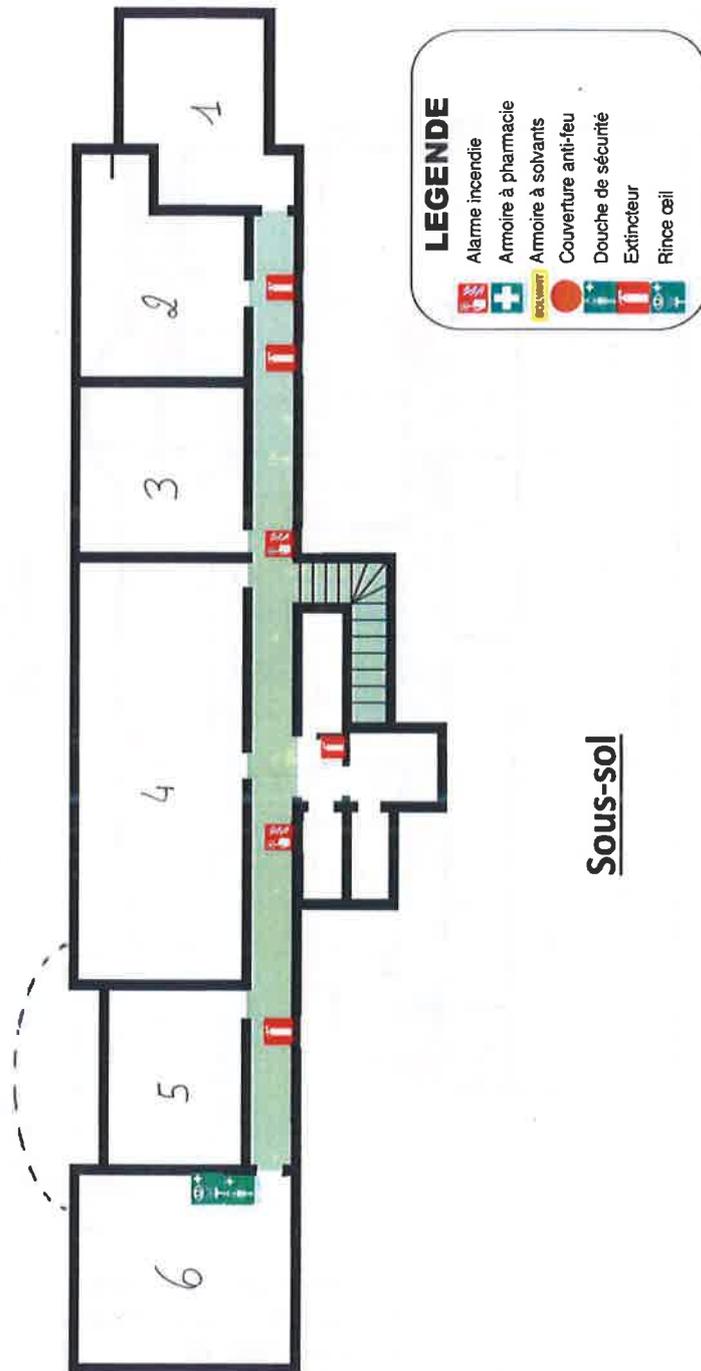
**1<sup>ER</sup> ETAGE**



- 1. Cafétéria
- 2. Bibliothèque
- 3. Vestiaire
- 4. Vestiaire
- 5. Bureau qualité
- 6. Bureau Métrologie
- 7. Bureau
- 8. Stockage produits chimiques
- 9. Laverie
- 10. Bureau

- 11. Réception Eaux Usées
- 12. Réception Eaux Propres
- 13. Salle LDAR 02
- 14. Salle 01
- 15. Salle COT
- 16. Minéralisation
- 17. Analyses
- 18. Analyses
- 19. Minéralisation
- 20. Métrologie

**SOUS SOL**



**Sous-sol**

- 1. Local effluents
- 2. Réserve
- 3. Réserve

- 4. Archives
- 5. Machinerie
- 6. Chaufferie



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 019**

**Représentation du Département de l'Aisne au Conseil d'administration  
de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Aisne**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **019**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3121-15,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

Procède, dans les conditions suivantes, à la désignation des nouveaux représentants titulaire et suppléant du Département au sein du Conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Aisne :

Une candidature est déposée pour chacune des fonctions à pourvoir.

Conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 3121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président du Conseil départemental.

Sont ainsi désignés, pour représenter le Département :

M. Frédéric VANIER, titulaire, Mme Isabelle ITTELET, suppléante.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEAUX

Ce document a été signé électroniquement..  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 16:47:21  
Référence : 2be208feef6647f732111c640940ef6c323a0be2



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 020**

**Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) - Approbation  
de l'ajustement 2018 du Territoire de la Communauté de communes  
des Portes de la Thiérache  
# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 020,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil général en date du 15 juillet 2013, relative au rapport n° 014,

Vu ses précédentes délibérations en dates des 26 septembre 2016, 21 novembre 2016 et 16 octobre 2017, relatives respectivement aux rapports n° 006, 010 et 003,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Approuve la programmation 2018 du Territoire de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, telle que décrite dans l'annexe au rapport du Président ;

2) Individualise, au titre de ces Contrats Départementaux de Développement Local, les subventions sur les opérations désignées dans l'annexe jointe à la délibération ;

3) Prend acte que la somme de 65 358 € sera imputée sur les dépenses d'investissement des crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental ;

4) Prend acte des modifications des montants suivants :

- **21 000 €** au lieu de 30 923 € pour un montant subventionnable de 229 004 € HT au lieu de 206 150 € HT : Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelles et Primaires du Pays Rostand pour la réhabilitation des écoles,

- **691 €** au lieu de 1 719 € pour un montant subventionnable de 2 763 € HT au lieu de 8 594 € HT : Commune de SAINTE-GENEVIEVE pour la pose d'un poteau incendie au lieu d'une citerne incendie ;

5) Prend acte des annulations suivantes :

- **1 883 €** pour un montant subventionnable de 9 415 € HT : Commune de ROUVROY-SUR-SERRE pour la rénovation des fenêtres et de la porte de la mairie,

- **4 742 €** pour un montant subventionnable de 23 711 € HT : Commune de LA VILLE-AUX-BOIS-LES-DIZY pour l'implantation d'une réserve incendie (grande rue).

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEAUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:29  
Référence : bd8162417a389e90cdd36157a5aa9ea26999d179

**Annexe Délibération CDDL  
Commission Permanente du 10 décembre 2018**

**Territoire de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache**

**Subventions à valider**

	Assiette subventionnable (HT)	Subvention départementale		Autres Financements	
		Taux	Montant (HT)	Taux	Montant (HT)
Syndicat des Eaux de la Vallée du Hurtaut - Canton de VERVINS Réfection d'étanchéité du réservoir d'eau potable de NOIRCOURT	99 132 €	20%	19 826 €	A.E.S.N (40%)	39 653 €
				MO (40%)	39 653 €
Communauté de communes des Portes de la Thiérache Sécurisation des locaux de la Communauté de communes - Installation d'un système de vidéo surveillance	14 898 €	35%	5 214 €	DETR (45%)	6 704 €
				MO (20%)	2 980 €
Commune de ROZOY-SUR-SERRE - Canton de VERVINS Aménagement d'une salle de convivialité	134 393 €	30%	40 318 €	MO (70%)	94 075 €
<b>Total CDDL Portes des la Thiérache :</b>	<b>248 423 €</b>		<b>65 358 €</b>		<b>183 065 €</b>

**Subventions à modifier**

	Assiette Subventionnable (HT)	Taux	Montant (HT)	Autres financements	Montant (HT)
Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelles et Primaires du Pays Rostand Réhabilitation des écoles	229 004 € au lieu de 206 150 €	5%	21 000 € au lieu de 30 923 €	DETR (23%)	53 599 €
				TEPcv (52%)	118 351 €
				MO (20%)	45 801 €
Commune de SAINTE-GENEVIEVE Pose d'un poteau incendie au lieu d'une citerne incendie	2 763 € au lieu de 8 594 €	25%	691 € au lieu de 1 719 €	MO (75%)	2 072 €
<b>Total CDDL de :</b>	<b>231 767 €</b>		<b>21 691 €</b>		<b>219 823 €</b>

**Subvention à annuler**

	Assiette Subventionnable (HT)	Taux	Montant (HT)	Autres financements	Montant (HT)
<b>C.D.D.L. de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache</b>					
Commune de ROUVROY-SUR-SERRE Rénovation des fenêtres et de la porte de la mairie	9 415 €	20%	1 883 €	MO (80%)	7 532 €
Commune de LA VILLE-AUX-BOIS-LES-DIZY Implantation d'une réserve incendie - Grande Rue	23 711 €	20%	4 742 €	DETR (45%)	10 670 €
				MO (35%)	8 299 €
<b>Total CDDL de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache</b>	<b>33 126 €</b>		<b>6 625 €</b>		<b>26 501 €</b>



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 021**  
**Fonds Social Européen (FSE) 2014-2020 : subvention 2018**  
**° Compétence déléguée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **021**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 19 mars 2018, relative au rapport n° 804, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide d'émettre un avis favorable pour le cofinancement FSE des actions 2018 et d'individualiser les subventions suivantes :

- 36 915 € sur une assiette subventionnable de 61 525 € TTC au Département de l'Aisne pour l'action « Château vieux de FERE-EN-TARDENOIS »,

- 372 040,52 € sur une assiette subventionnable de 620 067,53 € TTC au Département de l'Aisne pour l'action « Correspondant coordinateur de parcours »,

- 26 220 € sur une assiette subventionnable de 43 700 € TTC à la Communauté d'Agglomération du Soissonnais pour l'action « Facilitateur clauses d'insertion »,

- 37 686,20 € sur une assiette subventionnable de 99 319,20 € TTC à l'Association Médico-Sociale Anne Morgan pour l'action « Plateforme mobilité »,

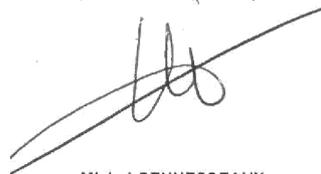
- 17 575,92 € sur une assiette subventionnable de 29 293,20 € TTC à l'Association ADF02 pour l'action « Recycl'jouets »,

- 49 105,19 € sur une assiette subventionnable de 81 841,99 € TTC à l'EPLEFPA – CFPAA Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole- Centre de Formation et de Promotion Agricole et d'Apprentissage – ACI Les Prés-de-Fontaine pour l'action « Les Prés de Fontaine » ;

2) Autorise le Président à signer les conventions afférentes avec les opérateurs retenus pour la période 2018, ainsi que tous documents en découlant avec les modalités suivantes de versement FSE : une avance de 20 % dès la signature de la convention et le solde lors de la production du bilan final et à l'issue du Contrôle de Service Fait (CSF) ;

3) Prend acte que les dépenses seront imputées au chapitre 65 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:06  
Référence : a2fc3e7cf556c95ec82af6b320b68a29c188571b



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 022**  
**Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental -**  
**Echanges Amiables d'Immeubles Ruraux**  
**# Dépenses pour tiers**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 022,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Individualise la subvention de 2 391,74 € pour l'opération d'échange de parcelles décrite dans le rapport du Président, selon la répartition suivante :

- Monsieur et Madame Christian et Murielle VUILLIOT	1 765,92 €
- Monsieur Yves VUILLIOT	625,82 € ;

2) Prend acte que la somme de 2 391,74 € sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 45 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEAUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:27  
Référence : 86f50bf5c7a8bbf4234f765fb195ae756d126969



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 023**

**Mise en oeuvre du Programme Départemental d'Insertion 2016-2020 :  
Appel à projets Insertion 2019**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **023**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 19 mars 2018, relative au rapport n° 605, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Alloue, pour la mise en œuvre des actions d'insertion 2019, les participations financières aux porteurs de projets, telles que désignées dans l'annexe jointe à la délibération ;
- 2) Prend acte de l'attribution d'une bonification à hauteur de 2 000 €, pour les ACI- Ateliers Chantiers d'Insertion, dont le nombre de sorties dynamiques 2019 des bénéficiaires du RSA sera supérieur à 25 % du nombre de sorties totales hors abandon ;
- 3) Gage les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au chapitre 017 du Budget départemental ;

4) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions ou tout autre document à intervenir.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:31  
Référence : d5df3bc8ad8051316d52ac4c659aea30371b5fd6

## CHATEAU-THIERRY

## Chantiers d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité					Proposé					Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre ETP RSA	Ratio/ ETP RSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ ETP RSA	
2018-03597	Ville de CHATEAU-THIERRY Entretien voirie mobilier urbain	23 202€	216 300 €	10,73%	23 200 €	4,57	5 077 €	01/01/2019	12	4,57	23 200€	5 077 €	
2018-03598	Les Petit Boulots de l'Omois - Chantier d'insertion Le Parchet - Fère en Tardenois	26 721€	229 511€	11,64%	26 722€	4,57	5 847 €	01/01/2019	12	4,57	26 722€	5 847 €	
2018-03599	ARBRES Espaces naturels	27 877€	250 747€	11,12%	27 877€	4,57	6 100 €	01/01/2019	12	4,57	27 877€	6 100 €	
2018-03600	ARBRES Equipe verte	26 625€	263 760€	10,09%	26 625€	4,57	5 826 €	01/01/2019	12	4,57	26 625€	5 826 €	
2018-03601	ARBRES Multiservices	23 001€	197 312€	11,66%	23 000€	4,57	5 033 €	01/01/2019	12	4,57	23 000€	5 033 €	
2018-03603	Un château pour l'emploi (UCPE) Aménagement du Ru d'Essômes sur Marne et ses affluents	20 923€	228 601€	9,15%	20 923€	3,43	6 100 €	01/01/2019	12	3,43	20 923€	6 100 €	
2018-03604	Un château pour l'emploi (UCPE) Château de Château-Thierry	20 923€	294 468€	7,11%	20 923€	3,43	6 100 €	01/01/2019	12	3,43	20 923€	6 100 €	
2018-03605	COALLIA Les serres de Nogentel	20 923€	180 174€	16,65%	30 000€	5,14	5 837 €	01/01/2019	12	5,14	30 000€	5 837 €	
2018-03606	Association Au Bas de l'Aisne - Ressourcerie	9 000€	143 420€	6,28%	9 000€	2,00	4 500 €	01/01/2019	12	2,00	9 000€	4 500 €	
9		199 194€			208 270€						208 270€		

**CHATEAU-THIERRY**

**Accompagnement professionnel spécialisé**

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé					Commentaires	
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé		Ratio/ BRSA
2018-03607	Passerelle Entreprises Territoires Accompagnement spécifique des BRSA travailleurs indépendants	8 195€	8 625€	95,00%	8 194€	5	X	1 639 €	01/01/2019	12	5	X	8 194€	1 639 €	
2018-04322	CCAS CHÂTEAU THIERRY Anim' et vous	0€	35 490€	20,29%	7 200€	6	X	1 200 €	01/01/2019	12	6	X	7 200€	1 200 €	
2018-03608	ADF 02 Savoir être en entreprise	8 670€	8 670€	100,00%	8 670€	6	X	1 445 €	01/01/2019	12	6	X	8 670€	1 445 €	
3		16 865€			24 064€	17					17		24 064€		

**Actions de remobilisation dans un parcours d'insertion**

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé					Commentaires	
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé		Ratio/ BRSA
2018-03609	Croix Rouge Française Epicierie sociale	7 000€	79 015€	8,86%	7 000€	50	X	140€	01/01/2019	12	40	X	7 000€	175 €	Reconduction du nombre d'entrées et de la participation départementale à hauteur de 2018
1		7 000€			7 000€	50					40		7 000€		

**Actions thématiques pour lever les freins à l'emploi**

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé					Commentaires	
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé		Ratio/ BRSA
2018-03611	Service d'Actions Médico-Psycho-Sociales (SAMPS) Accompagnement psychologique	0€	14 820€	100,00%	14 820€	20	X	741 €	01/01/2019	12	15	X	11 115€	741 €	Plafonnement à 15 accompagnements compte tenu du public mobilisable
2018-03610	PATS Mobilité Mobilité durable	13 684€	21 479€	100,00%	21 479€	13	X	1 652 €	01/01/2019	12		X	0€		Ajourner A retravailler avec le porteur compte tenu des résultats peu satisfaisants de sorties de l'action sur 2017 (5 sorties sans solution sur 7) et même 2018
2		13 684€			21 479€	13					0		11 115€		

## THIERACHE

## Chantiers d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité					Proposé					Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre ETP RSA	Ratio/ ETP RSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ ETP RSA	
2018-03612	Cté de communes de la Thiérache du Centre Rénovation des biens patrimoniaux des communes de la Thiérache du Centre	55 997€	556 000€	10,07%	56 000€	9,00	6 222€	01/01/2019	12	6,86	41 846€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100 et du nombre d'ETP à 6,86 compte tenu des limites financières de l'appel à projets
2018-03613	Association QUICK MULTI SERVICES Restauration et valorisation du patrimoine du Pays des Trois Rivières	27 877€	158 837€	17,55%	27 877€	4,57	6 100€	01/01/2019	12	4,50	27 450€	6 100€	
2018-03614	Centre Communal d'Action Sociale d'HIRSON Valorisation touristique des patrimoines naturels	34 831€	237 277€	14,65%	34 770€	5,70	6 100€	01/01/2019	12	5,70	34 770€	6 100€	
2018-03615	Centre Communal d'Action Sociale d'HIRSON Accessibilité & Rénovation de l'Habitat	17 446€	233 656€	14,88%	34 770€	5,70	6 100€	01/01/2019	12	2,86	17 446€	6 100€	Reconduction du nombre d'ETP à 2,86 comme en 2018 compte tenu des limites financières de l'appel à projets
2018-03616	Centre Communal d'Action Sociale d'HIRSON Bien Etre Seniors	20 501€	202 300€	13,57%	27 450€	4,50	6 100€	01/01/2019	12	4,50	27 450€	6 100€	
2018-03618	Commune du NOUVION-EN-THIERACHE Chantier d'insertion Bâtiment	20 923€	184 500€	11,34%	20 923€	3,43	6 100€	01/01/2019	12	3,43	20 923€	6 100€	
2018-03619	Devenir en Vermandois Créa'vert sur Guise	31 354€	268 046€	14,27%	38 249€	6,29	6 081€	01/01/2019	12	6,29	38 249€	6 081€	
2018-03672	Devenir en Vermandois Devenir en couleur	0€	28 571€	24,37%	6 963€	1,14	6 108€	01/01/2019	12	1,14	6 954€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03620	CFPPA de Fontaine les Vervins Les Prés de Fontaine	34 831€	327 825€	10,68%	35 000€	5,71	6 130€	01/01/2019	12	5,71	34 831€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03621	ADF 02 Recycl'jouets sur Guise	27 877€	255 500€	20,55%	52 500€	6,86	7 653€	01/01/2019	12	6,86	41 846€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03622	CHENELET Scierie à Signy Le Petit	10 500€	134 964€	7,78%	10 500€	2,29	4 585€	01/01/2019	12	2,29	10 500€	4 585€	
11		282 137€			345 002€						302 265€		

## THIERACHE

## Accompagnement professionnel spécialisé

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/BRSA	
2018-03623	Devenir en Vermandois ETAP'EMPLOI sur le territoire de Thiérache	9 632€	9 640€	100,00%	9 640€	8	X	1 205€	01/01/2019	12	8	X	9 640€	1 205€	
2018-04389	Passerelle Entreprises Territoire Diagnostic Mobilisation Activité (DMA) - Territoire de Thiérache	0€	23 910€	96,19%	23 000€	20	X	1 150€	01/01/2019	12	10	X	11 500€	1 150€	Plafonnement à 1 session de 10 sur Vervins/La Capelle compte tenu du public mobilisable
2		9 632€			9 640€	28					8		21 140€		

## Actions de remobilisation dans un parcours d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/BRSA	
2018-03624	Centre Communal d'Action Sociale d'HIRSON Les Ateliers d'Insertion	50 000€	240 433€	20,80%	50 000€	25	X	2 000€	01/01/2019	12	25	X	50 000€	2 000€	
2018-03625	Devenir en Vermandois Sésame vers l'insertion sur le territoire de la Thiérache	28 995€	33 167€	100,00%	33 167€	17	X	1 951€	01/01/2019	12	15	X	29 265€	1 951€	Plafonnement à 15 nouvelles entrées compte tenu du public mobilisable
2		78 995€			83 167€	42					40		79 265€		

## Actions thématiques pour lever les freins à l'emploi

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/BRSA	
2018-04387	Devenir en Vermandois Permis à la clé à Guise	0€	18 519€	93,52%	17 319€	8	X	2 165€	01/01/2019	12	8	X	16 000€	2 000€	A titre expérimental à réserver au public disposant d'un projet professionnel ou de formation nécessitant une mobilité à court terme Plafonnement du ratio à 2 000 Session sur Guise
2018-03627	Association Trajectoire - Auto Ecole Sociale	42 000€	26 250€	94,29%	24 750€	15	X	1 650€	01/01/2019	12	15	X	24 750€	1 650€	Session sur Hirson
2018-03611	Service d'Actions Médico-Psychosociales (SAMPS) Accompagnement psychologique	26 727€	22 230€	100,00%	22 230€	30	X	741€	01/01/2019	12	25	X	18 525€	741€	Plafonnement à 25 accompagnements compte tenu du public mobilisable
3		68 727€			64 299€	53					48		59 275€		

## LA FERRE

## Chantiers d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité					Proposé					Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre ETP RSA	Ratio/ ETP RSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ ETP RSA	
2018-03628	Cté d'agglomération Chauny-Tergnier - La Fère Mise en valeur du patrimoine communautaire	41 846€	290 913€	14,44%	42 000€	6,86	6 122€	01/01/2019	12	6,86	41 846€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03629	Cté d'agglomération Chauny-Tergnier - La Fère Mise en valeur des édifices culturels	41 846€	284 530€	14,76%	42 000€	6,86	6 122€	01/01/2019	12	6,86	41 846€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03630	Association au Service de l'Homme et de l'Environnement (A.S.H.E) Recycl'services et Dome sur le territoire de LA FERRE	71 065€	416 966€	17,04%	71 065€	11,65	6 100€	01/01/2019	12	11,65	71 065€	6 100€	
2018-03631	Association au Service de l'Homme et de l'Environnement (A.S.H.E) Friperie accessible au Bassin de CHAUNY TERGNIER LA FERRE	0€	71 151€	9,77%	6 954€	1,14	6 100€	01/01/2019	12	1,14	6 954€	6 100€	
2018-03632	Un château pour l'emploi (UCPE) Réhabilitation du patrimoine La Férois	20 923€	226 951€	12,28%	27 877€	4,57	6 100€	01/01/2019	12	4,57	27 877€	6 100€	
2018-04330	Un château pour l'emploi (UCPE) Patrimoine itinérant	0€	232 501€	9,00%	20 923€	3,43	6 100€	01/01/2019	12	3,43	20 923€	6 100€	Chantier retenu en totalité sur La Fère. Bascule des postes de Soissons sur La Fère
2018-03633	Association HORTIBAT Innovert	41 846€	221 761€	18,87%	41 846€	6,8	6 154€	01/01/2019	12	6,8	41 480€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03634	Association HORTIBAT Maraîchage	41 846€	268 363€	15,59%	41 846€	6,8	6 154€	01/01/2019	12	6,80	41 480€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03653	Cté de communes Picardie des Châteaux Entretien des Espaces Naturels (dossier commun avec Laon)	0€	74 600€	9,40%	7 015€	1,15	6 100€	01/01/2019	12	1,15	7 015€	6 100€	Dossier commun avec Laon 1,15 ETP sur La Fère et 3,43 ETP sur Laon
9		259 372€			301 526€						300 486€		

LA FERRE

Accompagnement professionnel spécialisé

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-03698	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts de France Accompagnement Spécifique des Travailleurs Indépendants	12 600€	15 763€	79,93%	12 600€	15	X	840€	01/01/2019	12	12	X	10 152€	846€	Ouverture nécessaire aux BRSA en accompagnement social Plafonnement à 12 entrées Ratio harmonisé les 2 territoires ( La Fère et Laon) où l'action est retenue
2018-04333	ADF 02 Savoir être en entreprise Tergnier et Chauny	0€	23 112€	100,00%	23 112€	16	X	1 444€	01/01/2019	12	16	X	23 104€	1 444€	2 sessions de 8 (1 sur Chauny et 1 sur Tergnier)
2018-03637	Passerelle Entreprises Territoire Diagnostic Mobilisation Activité (DMA) - Territoire de La Fère	18 240€	19 537€	93,35%	18 237€	15	X	1 216€	01/01/2019	12	15	X	18 240€	1 216€	
2018-03638	CFP02 Mobilisé pour mon insertion professionnelle	9 876€	18 831€	74,49%	14 028€	12	X	1 169€	01/01/2019	12	12	X	14 028€	1 169€	Ouverture souhaitée aux BRSA en accompagnement social Précisions à obtenir sur la ligne autres en dépenses représentant 26,04% du budget total
4		40 716€			67 977€	58					55		65 524€		

Actions de remobilisation dans un parcours d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-03639	ADF 02 Chemins d'Horizon sur Chauny	17 325€	17 325€	100,00%	17 325€	15	X	1 155€	01/01/2019	12	15	X	17 325€	1 155€	
2018-03641	CFP02 Acteur et actif dans la société à La Fère	12 852€	18 240€	78,09%	14 244€	12	X	1 187€	01/01/2019	12	10	X	11 870€	1 187€	Plafonnement à 10 entrées compte tenu du public mobilisable Précisions à obtenir sur la ligne autres en dépenses représentant 21,92% du budget total
2					31 569€	27					25		29 195€		

## LA FERRE

## Actions thématiques pour lever les freins à l'emploi

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-04342	Maison de l'Emploi et de la Formation du Chaunois Mobilité sur le Chaunois	0€	161 191€	8%	12 500€	20		625€	01/01/2019	12	20		12 500€	625€	
2018-04380	Association d'Aide Familiale Populaire Construire une vie active avec des enfants	0€	7 956€	100%	7 952€	8		994€	01/01/2019	12	8		7 952€	994€	
2018-03611	Service d'Actions Médico-Psycho-Sociales (SAMPS) Accompagnement psychologique	18 525€	22 230€	100%	22 230€	30		741€	01/01/2019	12	20		14 820€	741€	Plafonnement à 20 places compte tenu des besoins identifiés sur le territoire
2018-04338	Association Nationale sur la Protection de la Santé Accès et accompagnement personnalisé aux soins et à la santé	0€	8 062€	75%	6 060€	20		303€	01/01/2019	12	20		6 060€	303€	Ouverture souhaitée à l'ensemble des communes du territoire
4					48 742€	78					68		41 332€		

## LAON

## Chantiers d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité					Proposé					Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre ETP RSA	Ratio/ ETP RSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ ETP RSA	
2018-03645	Cté de communes du Pays de la Serre Découverte des métiers du bâtiment	17 257€	267 265€	6,46%	17 257€	2,85	6 055€	01/01/2019	12	2,85	17 257€	6 055€	
2018-03646	Cté de communes du Pays de la Serre Découverte des métiers des services à la personne	20 923€	227 226€	9,21%	20 923€	3,43	6 100€	01/01/2019	12	3,43	20 923€	6 100€	
2018-03647	Cté de communes du Chemin des Dames Valorisation des chemins de randonnées	20 878€	215 699€	9,68%	20 878€	3,43	6 087€	01/01/2019	12	3,43	20 878€	6 087€	
2018-03648	Communauté de communes de la Champagne Picarde - Opération de valorisation du patrimoine rural	27 877€	253 500€	11,05%	28 000€	4,57	6 127€	01/01/2019	12	4,57	27 877€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03649	Association au Service de l'Homme et de l'Environnement (A.S.H.E) . Recycl'Services sur le territoire de LAON	34 892€	178 701€	19,53%	34 892€	5,72	6 100€	01/01/2019	12	5,72	34 892€	6 100€	
2018-03651	Ville de LAON Les Remparts	38 369€	320 826€	12,20%	39 137€	6,26	6 252€	01/01/2019	12	6,26	38 186€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100 Souhait d'ouvrir au public féminin
2018-03652	Travaux Dépannage Express (TED) Chantier rural itinérant	41 846€	255 387€	16,45%	42 000€	6,88	6 105€	01/01/2019	12	6,88	41 968€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03653	Cté de communes Picardie des Châteaux Entretien des chemins de randonnée	27 877€	149 200€	14,02%	20 923€	3,43	6 100€	01/01/2019	12	3,43	20 923€	6 100€	
2018-03654	Cté de communes des portes de la Thiérache Réhabilitation du patrimoine rural	27 877€	290 267€	9,60%	27 877€	4,57	6 100€	01/01/2019	12	4,57	27 877€	6 100€	
2018-03655	Les Restos du Coeur de l'Aisne Recyclerie	28 156€	429 164€	6,56%	28 156€	5,92	4 756€	01/01/2019	12	5,92	28 156€	4 756€	
10		285 952€			280 043€						278 937€		

## LAON

## Accompagnement professionnel spécialisé

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-03656	APRADIS de Picardie Découverte des métiers et préparation des projets professionnels s'inscrivant dans les secteurs sanitaire, médico-social et de l'aide à la personne	12 720€	13 711€	94,79%	12 996€	12		1 083€	01/01/2019	12	12		12 996€	1 083€	
2018-03698	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France Accompagnement spécifique des Travailleurs Indépendants sur le territoire de LAON	10 080€	12 761€	79,99%	10 208€	12		851€	01/01/2019	12	12		10 152€	846€	Ratio harmonisé sur les 2 territoires ( La Fère et Laon) où l'action est retenue
2018-03657	CFP 02 - Mobilisé pour mon insertion professionnelle	19 128€	24 996€	80,84%	20 208€	24		842€	01/01/2019	12	24		20 208€	842€	Souhait d'ouvrir au public en orientation sociale
2018-03658	GRETA Grand Laonnois Thiérache Action préparatoire à la professionnalisation et à l'emploi - Territoire de Laon	17 000€	51 600€	79,07%	40 800€	24		1 700€	01/01/2019	12	12		20 400€	1 700€	Plafonnement à 1 session de 12 compte tenu des limites financières de l'appel à projets
2018-03659	AFPA Développement personnel	31 900€	51 262€	100,00%	51 262€	24		2 136€	01/01/2019	12	10		14 500€	1 450€	Plafonnement à 1 session de 10 et reconduction du ratio 2018 à 1 450€ compte tenu des limites financières de l'appel à projets
5		90 828€			135 474€	96					70		78 256€		

## LAON

## Actions de remobilisation dans un parcours d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-03723	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F) Les ateliers Déclic à Marle	21 084€	23 015€	93,48%	21 515€	12	X	1 793€	01/01/2019	12	9	X	16 929€	1 881€	Plafonnement à 9 nouvelles entrées compte tenu du public mobilisable Ratio harmonisé sur les 2 territoires (Laon et Soissons) où l'action est retenue
2018-03661	Les Restos du Coeur de l'Aisne Zebulon	24 000€	43 700€	54,92%	24 000€	12	X	2 000€	01/01/2019	12	10	X	20 000€	2 000€	Plafonnement à 10 nouvelles entrées compte tenu du public mobilisable Revoir pour déplacer le mercredi sur un autre jour de la semaine pour essayer de capter plus de public notamment les femmes avec enfants
2018-03662	CFP 02 - Acteur et actif dans la société à Montcornet/Sissonne/Bourg et Comin	25 704€	55 534€	81,27%	45 134€	36	X	1 254€	01/01/2019	12	34	X	42 636€	1 254€	Plafonnement à 34 nouvelles entrées compte tenu des limites financières de l'appel à projets
2018-03663	CFP 02 - Acteur et actif dans la société à Laon	17 136€	23 008€	82,61%	19 008€	16	X	1 188€	01/01/2019	12	16	X	19 008€	1 188€	
2018-03665	Ville de LAON Envie d'autrement	32 000€	35 350€	79,21%	28 000€	14	X	2 000€	01/01/2019	12	12	X	24 000€	2 000€	Plafonnement à 12 nouvelles entrées compte tenu des limites financières de l'appel à projets
2018-03666	Ville de LAON Mise en valeur de la Cuve St Vincent et des Coteaux Laonnois	24 000€	78 865€	35,50%	28 000€	14	X	2 000€	01/01/2019	12	12	X	24 000€	2 000€	Plafonnement à 12 nouvelles entrées compte tenu des limites financières de l'appel à projets
6		143 924€			165 657€						93		146 573€		

## Actions thématiques pour lever les freins à l'emploi

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-03668	Maison de l'Emploi et de la Formation du Grand Laonnois Mobilité Code	12 160€	12 680€	100,00%	12 680€	20	X	634€	01/01/2019	12	20	X	12 680€	634€	2 sessions de 10
2018-03669	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F) Nouveau départ	9 100€	8 200€	100,00%	8 200€	14	X	585€	01/01/2019	12	14	X	8 190€	585€	2 sessions de 7
2018-03611	Service d'Actions Médico-Psychosociales (SAMPS) Accompagnement psychologique	29 640€	29 640€	100,00%	29 640€	40	X	371€	01/01/2019	12	40	X	29 640€	741€	
3		50 900€			50 520€	74					74		50 510€		

## SAINT-QUENTIN

## Chantiers d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité					Proposé					Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre ETP RSA	Ratio/ ETP RSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ ETP RSA	
2018-03670	Association Vermandois Emploi Solidarité (AVES) Savoir Fer	38 502€	279 870€	13,76%	38 500€	6,29	6 121€	01/01/2019	12	5,14	31 354€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100€ et à 5,14 ETP compte tenu du public mobilisable Passage en EI à travailler
2018-03671	Devenir en Vermandois Créa'vert - CAPA option travaux paysagers	31 354€	253 305€	10,98%	27 815€	4,57	6 086€	01/01/2019	12	4,57	27 813€	6 086€	
2018-03672	Devenir en Vermandois Devenir en couleur	45 323€	253 246€	17,89%	45 314€	7,00	6 473€	01/01/2019	12	7,00	42 700€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100 €
2018-03673	Association Insertion du Pays Saint-Quentinois (AIPSQ) - Paniers verts	27 877€	221 634€	18,88%	41 846€	6,80	6 154€	01/01/2019	12	6,80	41 480€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03674	Association Insertion du Pays Saint-Quentinois (AIPSQ) - Retouche Repassage Du Fil au Fer	41 846€	247 148€	19,75%	48 820€	7,90	6 180€	01/01/2019	12	7,98	48 678€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-04371	Association Insertion du Pays Saint-Quentinois (AIPSQ) Restauration du cadre de vie	36 296€	295 382€	10,75%	31 760€	8,00	3 970€	01/01/2019	12	8,00	31 760€	3 970€	
2018-03675	Association Insertion du Pays Saint-Quentinois (AIPSQ) Restaur'habitat	20 923€	346 348€	6,04%	20 923€	3,43	6 100€	01/01/2019	12	3,43	20 923€	6 100€	
2018-03676	Association Insertion du Pays Saint-Quentinois (AIPSQ) CAP VERT	39 400€	206 025€	19,12%	39 400€	6,80	5 794€	01/01/2019	12	6,80	39 400€	5 794€	
2018-03677	Association Insertion du Pays Saint-Quentinois (AIPSQ) Restauration des objets d'antan	27 877€	233 277€	17,94%	41 846€	6,80	6 154€	01/01/2019	12	6,80	41 480€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03678	ADERMAS Service Plus	44 591€	259 823€	18,50%	48 068€	7,80	6 163€	01/01/2019	12	7,80	47 580€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03679	ADERMAS Atelier bois	44 591€	237 180€	17,64%	41 846€	6,86	6 100€	01/01/2019	12	6,86	41 846€	6 100€	
2018-03680	ADERMAS ICIBATPRO	44 591€	223 472€	18,73%	41 846€	6,86	6 100€	01/01/2019	12	6,86	41 846€	6 100€	
12		443 171€			467 984€						456 860€		

## SAINT-QUENTIN

## Accompagnement professionnel spécialisé

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-04374	Devenir en Vermandois Visa vers les métiers du soin et du service à la personne	0€	12 211€	99,98%	12 208€	8	X	1 526€	01/01/2019	12	8	X	12 208€	1 526€	
2018-03682	GRETA AISNE Action préparatoire à la professionnalisation et à l'emploi	40 800€	77 400€	79,07%	61 200€	36	X	1 700€	01/01/2019	12	24	X	40 800€	1 700€	Plafonnement à 2 sessions de 12, 1 session par semestre
2018-03683	Centre Socio-Culturel Fabrice TUPET de BOHAIN Coop des cop	24 000€	71 070€	60,79%	43 200€	24	X	1 800€	01/01/2019	12	24	X	40 800€	1 700€	Plafonnement du ratio à 1 700 2 sessions de 12
2018-03684	Centre Socio-Culturel Fabrice TUPET de BOHAIN Et toques	24 000€	44 220€	81,41%	36 000€	20	X	1 800€	01/01/2019	12	20	X	34 000€	1 700€	Plafonnement du ratio à 1 700 2 sessions de 10
2018-03685	Passerelle Entreprises Territoire Diagnostic Mobilisation Activité DMA	29 160€	32 354€	96,43%	31 200€	24	X	1 300€	01/01/2019	12	24	X	31 200€	1 300€	2 sessions de 12
2018-03686	INFREP Passerelles vers les secteurs de la restauration et maintenance hygiène des locaux	23 376€	26 900€	99,93%	26 880€	24	X	1 120€	01/01/2019	12	24	X	26 880€	1 120€	2 sessions de 12
2017-04378	ADF 02 Découverte des métiers du sanitaire et du social	0€	15 300€	100,00%	15 300€	10	X	1 530€	01/01/2019	12	10	X	15 300€	1 530€	1 session de 10 Ouverture au public en orientation sociale
7		141 336€			225 988€	146					134		201 188€		

## SAINT-QUENTIN

## Actions de remobilisation dans un parcours d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé					Commentaires	
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé		Ratio/ BRSA
2018-03692	Devenir en Vermandois Sésame vers l'insertion	27 780€	28 222€	100,00%	28 222€	15	X	1 881€	01/01/2019	12	15	X	28 215€	1 881€	
2018-03693	Centre Communal d'Action Sociale de GAUCHY (CCAS) Atelier de l'Amitié	49 000€	52 900€	90,55%	47 900€	20	X	2 395€	01/01/2019	12	20	X	40 000€	2 000€	Plafonnement du ratio à 2 000
2018-03694	Centre Socio-Culturel Fabrice TUPET de BOHAIN Côté Famille	50 000€	89 705€	89,18%	80 000€	40	X	2 000€	01/01/2019	12	35	X	70 000€	2 000€	Plafonnement à 35 nouvelles entrées : 15 à Fresnoy et 20 à Bohain
2018-03695	Association MultiCité Centre Social du Vermandois Collectif des possibles	40 000€	79 060€	68,30%	54 000€	25	X	2 160€	01/01/2019	12	18	X	36 000€	2 000€	Plafonnement du ratio à 2 000 et à 18 nouvelles entrées
2018-03696	Association Centre Social du Quartier Saint-Martin - L'Atelier Résonnance Solidaire A Saint-Martin	20 004€	49 300€	58,42%	28 800€	16	X	1 800€	01/01/2019	12	12	X	21 600€	1 800€	Plafonnement à 12 nouvelles entrées
2018-03697	ADF 02 Soyons Solidaires !	13 860€	17 325€	100,00%	17 325€	15	X	1 155€	01/01/2019	12	15	X	17 325€	1 155€	
6					256 247€	131					115		213 140€		

## SAINT-QUENTIN

## Actions thématiques pour lever les freins à l'emploi

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-04381	Association Trajectoire Auto Ecole-Sociale	0€	94 500€	94,86%	89 640€	54	X	1 660€	01/01/2019	12	50	X	83 000€	1 660€	Plafonnement à 50 entrées sur l'ensemble du territoire
2018-03687	S.A.A.T Zen et Organisé canton de Ribemont	0€	4 196€	100,00%	4 196€	20	X	210€	01/01/2019	12	20	X	4 196€	210€	
2018-03703	AFAD Accompagnement à la garde des enfants	6 420€	7 000€	71,43%	5 000€	16	X	313€	01/01/2019	12	16	X	5 000€	313€	
2018-03704	OPPELIA - Centre Horizon de l'Aisne Santé en actions	7 920€	9 900€	100,00%	9 900€	20	X	495€	01/01/2019	12	18	X	8 910€	495€	Souhait de retenir 2 sessions de 9
2018-03611	Service d'Actions Médico-Psycho- Sociales (SAMPS) Accompagnement psychologique	14 820€	22 230€	100,00%	22 230€	30	X	741€	01/01/2019	12	30	X	22 230€	741€	
5					130 960€	140					134		123 336€		

## SOISSONS

## Chantiers d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité					Proposé					Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre ETP RSA	Ratio/ ETP RSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ ETP RSA	
2018-03706	Association ACI Chiffons d'Essuyage Picardie Coupes de chiffons	24 339€	187 468€	12,98%	24 340€	4	6 085€	01/01/2019	12	4,00	24 340€	6 085€	
2018-03707	Cté de communes du canton d'Oulchy-Le-Château Chantier itinérant Petit Patrimoine Bâti	34 831€	221 646€	15,69%	34 768€	5,71	6 089€	01/01/2019	12	5,71	34 768€	6 089€	
2018-03708	Cté de communes de Retz en Valois Restauration du patrimoine rural	26 666€	218 998€	12,18%	26 666€	4,57	5 835€	01/01/2019	12	4,57	26 666€	5 835€	
2018-04385	Cté de communes de Retz en Valois Aménagement des sentiers de randonnées	0€	308 720€	11,34%	35 000€	5,71	6 130€	01/01/2019	12	5,71	34 831€	6 100€	Sous réserve de l'agrément du CDIAE Reprise du chantier d'insertion par la CC de Retz en Valois, porté initialement par l'Association Emploi et Services Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03709	Un château pour l'emploi (UCPE) Quartier pour l'emploi	38 369€	236 011€	16,26%	38 369€	6,29	6 100€	01/01/2019	12	6,29	38 369€	6 100€	
2018-03710	Un château pour l'emploi (UCPE) Devoir de mémoire	27 877€	231 451€	12,04%	27 877€	4,57	6 100€	01/01/2019	12	4,57	27 877€	6 100€	
2018-03742	Cté d'Agglomération du Soissonnais Pépinière/Gestion arbustive	38 369€	191 914€	19,36%	37 146€	5,14	7 227€	01/01/2019	12	5,14	31 354€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03713	Le Bois des Deux Mains Recyclage du bois de fin de vie	62 769€	574 361€	14,62%	84 000€	13,71	6 127€	01/01/2019	12	10,29	62 769€	6 100€	Reconduction du nombre d'ETP au niveau de 2018 Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03714	AXO MECA Garage solidaire	13 908€	141 211€	17,80%	25 132€	4,00	6 283€	01/01/2019	12	4,00	24 400€	6 100€	Plafonnement du ratio à 6 100
2018-03715	Les Ateliers de Taux Collecte de matières organiques pour valorisation par méthanisation	34 802€	262 146€	15,93%	41 757€	6,86	6 087€	01/01/2019	12	6,86	41 757€	6 087€	
10					375 055€						347 131€		

## SOISSONS

## Accompagnement professionnel spécialisé

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de places BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-03716	Passerelle Entreprises Territoire Diagnostic Mobilisation Activité (DMA)	12 160€	12 890€	94,34%	12 160€	10		1 216 €	01/01/2019	12	10		12 160€	1 216 €	
2018-03717	Passerelle Entreprises Territoire Accompagnement spécifique des BRSA primo arrivant	7 400€	8 054€	91,88%	7 400€	10		740 €	01/01/2019	12	10		7 400€	740 €	
2018-03718	CFP02 Mobilise pour mon insertion professionnelle	8 230€	18 831€	74,51%	14 031€	12		1 169 €	01/01/2019	12	10		11 690€	1 169 €	Plafonnement à 10 places compte tenu du public mobilisable Souhait d'ouverture aux Brsa orientés en Social
2018-03719	ADF 02 Un projet construit pour l'emploi de demain sur Soissons	7 704€	15 408€	100,00%	15 408€	16		963 €	01/01/2019	12	8		7 704€	963 €	Plafonnement à 8 places compte tenu du public mobilisable
2018-04384	ADF 02 Savoir être en entreprise sur Soissons	0€	23 112€	100,00%	23 112€	16		1 445 €	01/01/2019	12	8		11 560€	1 445 €	Plafonnement à 8 places compte tenu du public mobilisable
2018-03720	Aide au développement personnel La croissance personnelle	28 034€	39 000€	100,00%	39 000€	60		650 €	01/01/2019	12	10		6 500€	650 €	Plafonnement à 1 session de 10 sur Soissons
6					111 111€	124					56		57 014€		

## Actions de remobilisation dans un parcours d'insertion

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre de nouvelles entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-03697	ADF 02 Soyons Solidaires à Soissons	11 550€	17 325€	100,00%	17 325€	15		1 155€	01/01/2019	12	12		13 860€	1 155€	Plafonnement à 12 entrées compte tenu du public mobilisable
2018-03723	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F) Les ateliers Déclic à Villers coterêts	16 790€	29 370€	53,63%	15 750€	8		1 969€	01/01/2019	12	8		15 048€	1 881€	Ratio harmonisé sur les 2 territoires (Laon et Soissons) où l'action est retenue
2					33 075€						20		28 908€		

## SOISSONS

## Actions thématiques pour lever les freins à l'emploi

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité						Proposé						Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre d'entrées BRSA	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-04383	ALISS Auto école solidaire	0€	21 000€	94,29%	19 800€	12		1 650€	01/01/2019	12	12		19 800€	1 650€	
2018-03725	Association Médico Sociale Anne Morgan (AMSAM) Mobilité	30 470€	153 111€	19,90%	30 470€	59		516€	01/01/2019	12	25		12 900€	516€	Plafonnement à 25 accompagnements compte tenu des faibles suites de parcours observées pour le permis, la mobilité n'est traitée que partiellement
2018-03726	EQUILIBRE - Santé & qualité de Vie La parentalité et la gestion du temps	7 128€	14 724€	100,00%	14 724€	12		1 227€	01/01/2019	12	12		14 724€	1 227€	2 sessions de 6
2018-03611	Service d'Actions Médico-Psycho-Sociales (SAMPS) Accompagnement psychologique	29 640€	29 640€	100,00%	29 640€	40		741€	01/01/2019	12	40		29 640€	741€	
4					94 634€						89		77 064€		

## Actions départementales professionnelles

Dossier	Objet	Subvention 2018	Sollicité					Proposé					Commentaires
			Budget	Taux	Montant demandé	Nbre ETP RSA	Ratio/ BRSA	Date de conventionnement	Durée	Nbre ETP RSA	Montant proposé	Ratio/ BRSA	
2018-03727	OG Ferme de Moyembrie Accompagnement de détenus en fin de peine	25 992€	836 300€	3,23%	27 000€	12	2 250€	01/01/2019	12	12,00	27 000€	2 250€	
1					27 000€						27 000€		



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 024**

**Renouvellement de la Convention relative à la mise en œuvre de mesures d'Actions Educatives à Domicile (AED) par l'ADSEA**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 024,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Accepte le renouvellement de la convention avec l'ADSEA ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer au nom et pour le compte du Département, le renouvellement de la convention relative à la mise en œuvre de l'Aide Educative à domicile, dont le détail figure en annexe au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 025**  
**Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale**  
**# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **025**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Sachant qu'il convient de porter à :

- 600 € le montant de subvention proposée en faveur de l'Association Sportive et Culturelle Ribemontoise (ASCR) – Atelier Choregraph de RIBEMONT pour la manifestation : Goûter de Noël et soirée zumba le 15 décembre 2018 à RIBEMONT ;

- 570 € le montant de la subvention proposée en faveur de la société Athlétique et Sportive de MOY-DE-L' AISNE pour la manifestation : Noël des enfants de l'école de football le 22 décembre 2018 à MOY-DE-L' AISNE.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Alloue les subventions suivantes :

Centre d'Art Actif Lesur de FRESNOY-LE-GRAND - Présentation d'œuvres  
le 29 septembre 2018 à FRESNOY-LE-GRAND

300 €,

Compagnie Les Archers de CHATEAU-THIERRY et de BRASLES – Compétition en salle : Qualificatif pour les Championnats départemental, régional et national les 10 et 11 novembre 2018 à CHATEAU-THIERRY	500 €,
Association Le Jardin partagé des comtesses de CHATEAU-THIERRY - Fête de fin d'année au jardin le 19 décembre 2018 à VAUCRISES	2 250 €,
Association Théâtre de la Mascara de NOGENT-L'ARTAUD – Représentations théâtrales « Le chemin des tirailleurs » du 9 au 25 novembre 2018 dans divers collèges et EPHAD du canton	1 555 €,
Comité des fêtes, de la culture et des traditions de JAULGONNE – Gala de catch en plein air le 28 juillet 2018 à JAULGONNE	1 905 €,
Association Fête de la moisson du Sud de l'Aisne à CHATEAU-THIERRY Fête de la moisson le 19 août 2018 à AZY-SUR-MARNE	800 €,
Commune de BRAINE - Spectacle théâtral « Le chemin des tirailleurs » le 14 novembre 2018 à BRAINE	980 €,
USEP des écoles du secteur de GUIGNICOURT à CONDE-SUR-SUIPPE Rencontre sportive d'orientation le 7 juin 2018 à EVERGNICOURT	500 €,
Association Familles rurales de PONTAVERT - Animations et jeux divers « BojoWat » le 16 novembre 2018 à PONTAVERT	600 €,
Comité des fêtes de PROUVAIS - Biathlon des jeunes le 23 septembre 2018 à PROUVAIS	450 €,
Union sportive GUIGNICOURT tennis - Tournoi open de tennis du 15 août au 2 septembre 2018 à GUIGNICOURT	900 €,
Centre équestre de CHIGNY - Portes ouvertes le 21 octobre 2018 à CHIGNY	200 €,
Commune de JEANTES - Soirée cabaret avec repas le 7 juillet 2018 à JEANTES	395 €,
Association Football club de WATIGNY - Tournoi annuel du club de football le 24 juin 2018 à WATIGNY	295 €,
Comité des fêtes de CESSIERES - CESSIERES en fête les 25 et 26 août 2018	200 €,
Association La Souche Multisport de VESLES-ET-CAUMONT - Mini-raïd découverte de la Souche le 29 avril 2018	350 €,
Association La Souche Multisport de VESLES-ET-CAUMONT - Raid de la Souche multisports le 22 septembre 2018	355 €,
Club sportif de MONTESCOURT-LIZEROLLES - Tournoi sénior de football le 19 août 2018 à MONTESCOURT-LIZEROLLES	1 000 €,
Association Sportive et Culturelle Ribemontoise (ASCR) – Atelier Choregraph de RIBEMONT - Goûter de Noël et soirée zumba le 15 décembre 2018 à RIBEMONT	600 €,
Société Athlétique et Sportive de MOY-DE-L'AISNE - Noël des enfants de l'école de football le 22 décembre 2018 à MOY-DE-L'AISNE	570 €,

Association Club de marche Les randonneux de MONTESCOURT-LIZEROLLES Participation à la randonnée sur la via Francigena le 3 octobre 2018 de JUSSY à SAINT-QUENTIN	300 €,
Commune de RIBEMONT - Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à RIBEMONT le 11 novembre 2018	800 €,
Association Souffleurs et Compagnie de SAINT-QUENTIN – Soirée concerts/théâtre le 27 juin 2018 à la Manufacture Hors-les-Murs de SAINT-QUENTIN	300 €,
Association Basket Fever de REMAUCOURT - Basketfever 3 x 3 les 30 juin et 1 <sup>er</sup> juillet 2018 à SAINT-QUENTIN	380 €,
Comité des fêtes du quartier St-Martin de SAINT-QUENTIN - Repas avec tombola le 3 février 2018 à SAINT-QUENTIN	390 €,
Association Loisirs et Amitiés de GRUGIES - Exposition d'objets de décoration le 2 décembre 2018 à GRUGIES	250 €,
Association ADEFRAM Picardie BELLEU - Hommage aux tirailleurs marocains le 18 novembre 2018 à BELLEU	300 €,
Association Conseil citoyen de LA FERRE - Ateliers Récup et Musique au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre 2018 à LA FERRE	200 €,
U.N.C Section de LA FERRE - Journée de mémoire 14/18 le 9 novembre 2018 à LA FERRE	200 €,
Association Gaïa de TERGNIER - Fête de la vie le 22 septembre 2018 à SAINT-GOBAIN	315 €,
Comité des fêtes de BEAUTOR - BEAUTOR en fête le 16 juin 2018	300 €,
Amicale des pêcheurs ternois et environs - Concours de pêche le 2 avril 2018 à l'étang de QUESSY	300 €,
Association Ternoise de Modélisme Ferroviaire (ATMF) de TERGNIER TERGNIER Model'Expo 2018 les 20 et 21 octobre 2018 à TERGNIER	315 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:24  
Référence : 2b990127876f76ed1f3aa489f89badea4284170f



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 026**

**Convention entre le Département de l'Aisne et l'Association Mutuelle  
de Retraite des Conseillers généraux de l'Aisne**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 026,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions),

- Donne son accord au renouvellement pour cinq ans, de la convention entre le Département de l'Aisne et l'Association Mutuelle de Retraite des Conseillers généraux de l'Aisne ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer la nouvelle convention, dont le détail est repris en annexe au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 027**

**Avis sur des projets de Plans Locaux d'Urbanisme de BELLEAU,  
EPPES et CHARLY-SUR-MARNE**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **027**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de se prononcer favorablement sur les projets de Plans Locaux d'Urbanisme des communes de BELLEAU, CHARLY-SUR-MARNE et d'EPPES, sous réserve des observations émises dans le rapport du Président du Conseil départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:40:53  
Référence : 2779c79ac92c8548551a242ae109c73454a62374



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 028**  
**Cession immobilière à VERVINS**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **028**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de vendre à la Société ENERTEC-AGRIWATT, dont le siège social est à MONS-EN-PEVELE (59246) 1194 rue de la Vincourt, un immeuble sis 8 avenue de la Gare à VERVINS, édifié sur un terrain cadastré section AP n° 150 pour une surface de 10 a 31 ca, pour prix de 82 000 €, conforme à l'estimation de France Domaine,

- d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, le compromis et l'acte de vente à intervenir et tout document s'y rapportant, avec faculté pour ce dernier de substituer toute personne physique de son choix, l'acte étant passé en la forme notariée et les frais à la charge de l'acquéreur.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement..  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:52  
Référence : 6ceda5f8f9b53c4e8e471d8501b582bd95aa2b21



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 029**  
**Intervention en faveur du Fonds Départemental d'Animation Locale**  
**# Compétence partagée**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **029**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Alloue la subvention suivante :

Association La Renaissance de PREMONT - Centenaire de la Libération  
de PREMONT le 14 octobre 2018 à PREMONT

300 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:10  
Référence : 5d82d00ee7ad57990b2557d1c2d7008559c41fba

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 10 décembre 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, P. GRUNY, J.L. LANOUILH, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 030**

**Convention ruralité: Evolution de l'offre scolaire dans le département de l'Aisne**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 030,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 19 novembre 2018, relative au rapport n° 253,

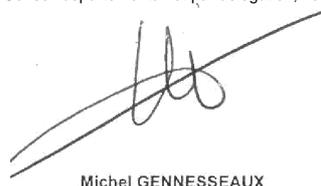
Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve le contenu de la Convention ruralité « Evolution de l'offre scolaire dans le département de l'Aisne » et décide d'autoriser le Président à signer la convention et tous documents s'y afférent.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 13/12/2018 à 08:41:14  
Référence : 32e4544d0de57c324b299b95103799a3cc396f80